Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 69 (2005) **Heft**: 275-276

Artikel: Paradigmes perdus et biographies des troubadours

Autor: Zufferey, François

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-400101

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PARADIGMES PERDUS ET BIOGRAPHIES DES TROUBADOURS

Quand on compare la déclinaison des pronoms possessifs de l'unité en ancien français et en ancien provençal, l'on ne peut manquer d'être frappé par une double dissymétrie affectant les masculins:

- au sein des articles possessifs, éléments par nature dépourvus d'accent tonique, si en afr. le cas sujet pluriel est mi, ti, si, il présente curieusement une triphtongue en apr.: miei au lieu de mi, sur lequel sont modelés tiei et siei⁽¹⁾;
- en ce qui concerne les adjectifs possessifs, en afr. l'opposition entre la première personne mien et les deux autres tuen, suen prolonge l'héritage latin (MEUM en face de TUUM et SUUM), alors que l'apr. aligne tieu et sieu sur mieu.

Dans l'étude qui suit⁽²⁾, nous tenterons d'abord de comprendre cette double énigme, en nous demandant si des traces de déclinaisons plus anciennes se laissent déceler en apr. L'on verra que cette recherche, qui relève à proprement parler de l'archéologie pronominale, se révélera fructueuse non seulement sur le plan de la formation historique d'une structure, mais également au niveau du regroupement géographique de certains textes (dont les biographies des troubadours) qui conservent de précieux vestiges, jusqu'ici pratiquement négligés⁽³⁾.

⁽¹⁾ En réalité, les formes *mei*, *tei*, *sei* coexistent en apr. avec *miei*, *tiei*, *siei*, mais nous les considérerons ici comme de simples variantes, en posant que la notation de la diphtongaison conditionnée demeure virtuelle.

⁽²⁾ Le titre de cette contribution résulte d'un double détournement: il fait d'abord référence au célèbre *Paradis perdu (Lost Paradise)* de John Milton (publié en 1667), titre que le sociologue français Edgar Morin avait déjà détourné dans son essai paru en 1973: *Le Paradigme perdu: la nature humaine*. Ici nous entendons 'paradigme' au sens strictement morphologique d'ensemble structuré de formes fléchies, donné souvent comme modèle dans les grammaires.

⁽³⁾ Dans son compte rendu de Hackett (1970), Max Pfister (*ZrP* 88 [1972], 267-268) avait parfaitement compris l'intérêt des possessifs toniques apr. *ton*, *son* et établi l'équivalence avec afr. *tuen*, *suen*. En outre, il signalait le commentaire erroné figurant dans FEW 13/2, 452b et 12, 482b, qui ignore l'existence des représentants phonétiques de TUUM et SUUM en apr.

1. Articles possessifs masculins

1.1. Les formes de cas sujet pluriel mi, ti, si

Il est d'abord réconfortant de constater qu'un petit nombre de textes garde les traces d'articles possessifs en -i au cas sujet pluriel:

apoit. Girart de Roussillon, ms. O, v. 1155-56: Vos esses mi amic, fei que vos dei, | Mi ome e mi parent, en cui me crei. "Vous êtes mes amis, sur ma foi, et j'ai confiance en vous qui êtes mes hommes et mes parents." – v. 3595: Mort m'a Teiri d'Ascane, mon dru meillor, | Cui dei eu e mi fraire nostre seror. "(Girard) m'a tué Thierry de Scanie, mon meilleur ami, à qui mes frères et moi avions donné notre sœur en mariage." – v. 3600: A toz vos pri, mi ome qui caïns sun. "Je vous en prie tous, mes hommes ici présents." – etc. (17 occurrences au total) v. 3796: aco que te loent tuit ti baron. "ce que te conseillent (de faire) tous tes barons." – v. 7169: tuit ti paubre amin serunt manent. "tous tes amis pauvres seront riches." – v. 8405: per ton dan chevaucent ti parent. "tes parents chevauchent contre toi." – v. 9222: tan unt mandat | Ti anemic de gent. "tes ennemis ont convoqué tant de gens."

v. 649: Furent o lui si conte e si baron. "Ses comtes et ses barons étaient en compagnie (de Charles)." – v. 7579: Dist melz vougrei estre morz en plan canpel, | Que·l reis l'oges ocis e si fiel. "(Girard) dit qu'il aurait préféré être mort en bataille rangée, avoir été tué par le roi et ses fidèles." – v. 7881: La intret la reïne a sa seror, | E remastrent defors si manador. "La reine y [dans la chambre] entra auprès de sa sœur, tandis que son escorte resta dehors." – etc. (17 occurrences au total)

Aigar et Maurin, v. 958: Lai venrant tuit mi venador barbut. "Là viendront tous mes veneurs barbus."

alim. *Boèce*, v. 186: Bel sun *si* drap, no sai nomnar lo fil. "Ses vêtements sont beaux, mais je ne sais en décrire la texture."

Traduction de l'Evangile de Jean, XVI, 29: Dizen li si disciple⁽⁴⁾... "Ses disciples lui disent."

Brunel, *Chartes* 37 (Limousin, vers 1140), 4: ... *si* frair, qui eren eriteir... "ses frères, qui étaient héritiers." – 357 (Limousin, vers 1150), 11: ... sa moler e *si* fil... "sa femme et ses fils."

Ces formes nous permettent de supposer qu'à date ancienne la langue d'oc a dû posséder des articles possessifs masculins qui se déclinaient comme suit⁽⁵⁾:

⁽⁴⁾ La manière dont Wunderli découpe le syntagme (*li si disciple*) dans son édition (1969, XXVI) est évidemment erronée, comme l'a bien vu Skårup (1997, 56): «le *li* qui précède n'est pas l'article mais le pronom datif».

⁽⁵⁾ Dans tous les paradigmes que nous donnons, l'ordre des formes est le suivant: cas sujet et cas régime singulier; cas sujet et cas régime pluriel. Le *n* instable ou caduc est représenté par (*n*); quant au produit de la diphtongaison conditionnée, il est toujours noté (par exemple: *miei* et non *mei*), même si sa notation demeure virtuelle sous la plume des copistes.

paradigme 1:	mos	mo(n)	mi	mos
	tos	to(n)	ti	tos
	SOS	so(n)	si	SOS

en parfaite conformité avec ce que l'on observe pour la langue d'oïl. Dans le Midi, cependant, les formes en -i de cas sujet pluriel ne sont pas attestées au-delà du milieu du XIIe siècle et ne se rencontrent que dans des textes provenant de la zone Poitou - Limousin. Cette proximité avec les dialectes français n'est sans doute pas due au hasard, comme l'a souligné Brunel (1926, XXXII) pour les documents administratifs: «Dans un pays voisin du domaine français, le Limousin, on ne s'étonne pas de rencontrer si au lieu de sei.»

On peut se demander pourquoi ce paradigme, qui reflète parfaitement le statut proclitique des articles possessifs, va se modifier en apr. seulement pour céder la place d'abord au paradigme suivant:

paradigme 2:	mos	mo(n)	miei	mos
	tos	to(n)	toi/tui	tos
	sos	so(n)	soi/sui	SOS

avant que la discrépance entre la première personne et les deux autres ne soit abolie au profit d'une réfection sur la première, *tiei* et *siei* s'alignant sur *miei*:

paradigme 3:	mos	mo(n)	miei	mos
	tos	to(n)	tiei	tos
	SOS	so(n)	siei	SOS

La raison de cette modification doit être cherchée, à notre avis, dans le fait que l'apr. conserve les traces de l'ancien vocatif MĪ (cf. MI FILI "mon fils") qui, combiné avec DOMINE, entre dans la composition d'une forme figée $mi\ don(s)$ "mon seigneur" (6) d'abord dans le vocabulaire féodal, puis dans le registre courtois, quand les troubadours l'appliqueront par transposition à la dame chantée. L'homonymie entre ce mi, toujours singulier (7), et l'autre mi du cas sujet pluriel a dû être ressentie comme intolérable et engendrer le processus de substitution de miei à mi.

⁽⁶⁾ Et par analogie si don(s). La forme masculine mi don est attestée dans le ms. O de Girart de Roussillon (v. 8619, 8635, 8673, 9225, 9777, mi dan 8221).

⁽⁷⁾ On se gardera de confondre, comme Skårup (1997, 56 et 62), ce *mi* masculin avec l'article possessif féminin *mi* (*ti*, *si*) qui n'apparaît dialectalement que dans la zone où l'article défini *la* est remplacé par *li* au cas sujet, c'est-à-dire dans l'est du domaine d'oc (cf. *mi donne* «ma dame» 528, 8349, etc. dans le ms. O de *Girart de Roussillon*, qui doit remonter à l'original frpr.).

1.2. Les formes de cas sujet pluriel toi/tui et soi/sui

Si l'on examine maintenant les attestations de toi/tui et soi/sui, la variante en u présentant une métaphonie comparable à celle qui s'observe dans le couple doi/dui, on retrouve des textes se rattachant à la zone Poitou - Limousin, qui s'élargit au Périgord - Quercy⁽⁸⁾ pour le manuscrit P de Girart de Roussillon:

apoit. *Passion*, v. 58: Venrant li an, venrant li di | que·tt'asaldran *toi* inimic. "Viendront les ans, viendront les jours où tes ennemis t'assailliront."

v. 274: En huna fet, huna vertet | tuit *soi* fidel devent ester. "Tous ses fidèles doivent rester dans une seule foi, une seule vérité."

Girart de Roussillon, ms. O, v. 4638: per ben que l'as fait et *tui* parent. "pour le bien que toi-même et tes parents lui avez fait." – v. 5471: tu semon | E cavauge apro mei e *tui* baron. "Toi, convoque tes barons et chevauche avec eux à ma suite."

v. 6411: Soi baron li demandent ... "Ses barons l'interrogent." – v. 6665: Girarz creit le consel qu'il ot meillor | E que·l dirunt sui conte e sui contor. "Girard suivit le meilleur conseil, celui que lui donnèrent ses comtes et ses vicomtes." – etc. (19 occurrences au total)

Aigar et Maurin, v. 945: ... et sont ab lui soi drut. ... "et ses amis sont en sa compagnie." – v. 1148: E cobrarant soi home de tos las. "Et ses hommes s'empareront de tous côtés."

alim. *Boèce*, v. 63: Lai fo Boecis e foren i *soi* par. "Là fut Boèce et y furent ses pairs." – v. 245: Ella 's ardida, si-s foren *soi* parent. "La dame est courageuse et ses parents le furent également."

aquerc. Girart de Roussillon, ms. P, v. 5890: ... Tau com dirant tui ome ne tui baroin. "[Droit] conforme à ce que diront tes hommes et tes barons."

À examiner ces attestations, il semble bien que ce soit la même région du nord-ouest du domaine d'oc qui a manifesté un conservatisme aussi bien à l'égard des représentants atones de lat. vulg. *M(E)I, *T(U)I, *S(U)I qu'au niveau du maintien des adjectifs toniques TUI et SUI.

1.3. Les formes de cas sujet pluriel mieu, tieu, sieu

Il arrive plus rarement que les formes de cas sujet pluriel ne soient pas *miei, tiei, siei*, mais *mieu, tieu sieu*, conformément à la restructuration des adjectifs possessifs, qui trouve son point de départ dans le cas régime singulier *mieu* (voir ci-dessous, paradigme 2b):

paradigme 4:	mos	mo(n)	mieu	mos
	tos	to(n)	tieu	tos
	SOS	so(n)	sieu	SOS

⁽⁸⁾ Et même au nord du Toulousain, à l'Albigeois et à l'ouest du Rouergue, si l'on en croit Pfister (1970, 29-38). Pour simplifier, nous rangeons le ms. P dans le Quercy.

Les textes qui présentent ces formes en alternance avec *miei, tiei, siei,* sont plutôt rares; en voici quelques exemples:

Girart de Roussillon, ms. O, v. 5767: E vos siaz ostaje e meu catal. "Et vous et mes capitaines soyez m'en garants."

v. 3545: La n'es intraz li reis e *seu* feeil. "Le roi y est entré avec ses fidèles." – v. 5709: Arberz e *seu* danzel ... "Arbert et ses jeunes hommes." – etc. (17 occurrences au total)

Daurel et Beton, v. 1314: Sieu compa[n]ho li coron ajudar. "Ses compagnons courent lui prêter secours."

Flamenca, v. 4683: La merce Deu, naisso mieu broil. "Grâce à Dieu, naissent mes jeunes pousses."

v. 1856: Vin trobet e raust e pan tenre | De que·s disnavan *sieu* donzel. "Il trouva du vin, du rôti et du pain tendre, que mangeaint ses damoiseaux." – v. 1883: Si con·s pessavon *sieu* vezi. "Ainsi que le pensaient ses voisins."

Ces textes (dont la liste est loin d'être exhaustive) ne nous offrent aucune indication, ni sur la chronologie ni sur l'extension géographique du phénomène. On observera toutefois que si, selon une hypothèse solidement étayée, le manuscrit d'Oxford, Bibl. Bodléienne, Canonici, codices miscellanei 63 est bien une copie (exécutée au début du XIIIe s. en Italie du Nord) du remaniement poitevin (effectué peut-être à l'abbaye bénédictine de Charroux entre 1136 et 1180) de la version originale de *Girart de Roussillon* composée en Viennois à la fin du XIe ou au début du XIIe s., il n'est guère étonnant que les quatre paradigmes d'articles masculins (9) coexistent dans cette *scripta* d'une complexité exceptionnelle.

2. Adjectifs possessifs masculins (et neutres)

L'évolution des adjectifs possessifs est plus subtile que celle des articles correspondants, car les processus analogiques y sont plus nombreux et plus complexes.

2.1. Adjectif de la première personne

Pour ce qui est de la première personne, l'on perçoit clairement un paradigme plus ancien, qui enregistre le produit phonétique attendu des différentes formes latines:

paradigme 2a: mieus mieu(n) miei mieus

⁽⁹⁾ Nous n'avons pas relevé les attestations des formes de cas sujet pluriel *miei*, *tiei*, *siei*, trop répandues en apr., mais elles sont bien présentes dans *Girart de Roussillon* (voir le glossaire de l'éd. Hackett 1955, t. III, p. 800b pour *mei*, p. 900a pour *tei* et p. 886a pour *sei*).

et un paradigme plus récent, qui tend à faire disparaître toutes les anomalies du système au profit d'une déclinaison banale d'adjectif, comparable à celle de *lieus/lieu* < LĚVIS/-EM ou *grieus/grieu* < lat. vulg. GRĚVIS/-EM:

paradigme 2b: mieus mieu mieus

Comme, d'une part, la forme du cas régime singulier masculin se confond avec celles du neutre et que, d'autre part, tout le paradigme masculin et neutre de la première personne peut remodeler celui des deux autres personnes, il convient d'envisager simultanément toutes les formes se rattachant au même type de possessif.

2.1.1. Le type mieu(n) pour mieu

Si en afr. DĔUM passe à *Dieu* (et variantes), en revanche MĔUM donne *mien*, ce qui semble indiquer que soit la voyelle finale, soit la nasale -M se conserve, mais non les deux. En apr. on note quelques formes avec conservation de -UM, aussi bien au neutre qu'au cas régime singulier masculin des trois personnes:

Brunel, *Chartes* 25 (Nîmois, vers 1128), 10: ... *meun* escient ... "à mon escient." Brunel, *Chartes* 30 (Gévaudan, vers 1137), 4: ... *meun* ecient ... "à mon escient." Brunel, *Chartes* 160 (Rouergue, 1177), 4: ... lo *meun* airal ... "mon terrain." – 41 (Rouergue, vers 1143), 59: ... *seun* etient ... "à son escient."

Cartulaire des Guillems de Montpellier (éd. Germain 1884-86): ... meun escient ... "à mon escient."

Chanson de sainte Foi, v. 333: Dunc fez venir un seun obreir. "Alors il fit venir un de ses ouvriers." – v. 158: Qe tot es seun | per parentad. "Car tout est sien par parenté." ("Car tout le pays lui appartient par droit de succession.") – v. 187: Qu'en lui | a tot lo seun | per mud. "Car en lui [Dieu] elle a placé tout son bien par échange (?)".

Dans tous les exemples donnés ci-dessus, on observera que la conservation de la nasale -n semble résulter d'un phénomène de phonétique syntactique: en effet, soit le possessif précède un substantif à initiale vocalique, soit il se présente à la fin d'un syntagme à laquelle correspond une légère pause. D'autre part, si sur le plan de l'extension géographique, cette caractéristique ne paraît pas constituer un trait dialectal, on peut se demander si son usage fut limité dans le temps: seul un inventaire entrepris systématiquement permettrait de répondre à cette question.

2.1.2. Le type miei pour mieu au cas sujet pluriel

Avant que les formes *mieu* (*tieu*, *sieu*) ne se généralisent au cas sujet pluriel, l'on observe un stade transitoire représenté par *miei* (*tiei*, *siei*). En voici quelques attestations:

Girart de Roussillon, ms. O, v. 5808: E Carles dis a«s» seus: «Li mei amic, ...» "Et Charles dit aux siens: 'Mes amis, ...'." – v. 6953: Ajudaz m'a venjar, li mei amic. "Aidez-moi à me venger, mes amis."

Traduction de l'Evangile de Jean, XV, 14: Vos esz li mei amic. "Vous êtes mes amis." Razo de PeVid. 364, 16, chans. E-b: [7] E lo reis lo comenset a pregar, e tug li autre sei (tuit li siei P, tot li soi N²) baro ... "Et le roi, ainsi que tous les autres barons, se mirent à le prier." – [8] Tan lo preguet lo reis e-ill sei (sieu b, li seu N², li siei P) baro ... "Le roi et ses barons le prièrent tant ..." (10)

Brunel, Chartes 233 (Toulousain, 1187), 3, 4: ... li sei ... "les siens."

Ces formes, qui ne représentent qu'un échantillon, ne sauraient être considérées comme des variantes diatopiques. Elles attestent simplement l'existence d'un diasystème qui a conduit à l'élaboration d'une structure morphologique dépourvue de toute anomalie (notre paradigme 2b).

2.2. Adjectifs des deuxième et troisième personnes

En ce qui concerne les deuxième et troisième personnes, les adjectifs possessifs peuvent être envisagés ensemble, car leur évolution est parallèle. Ils ont aussi connu deux paradigmes, l'un plus ancien présentant une alternance entre \grave{o} et \acute{o} :

paradigme 1a:	tòs	$t\acute{o}(n)$	tói/tui	tòs
	sòs	so(n)	sói/sui	sòs

et l'autre plus récent, qui recrée une nouvelle structure à partir du cas régime singulier et assimile ainsi la déclinaison des adjectifs possessifs à celle d'un adjectif régulier comme $b\acute{o}(n)s/b\acute{o}(n)$:

paradigme 1b:	$t\acute{o}(n)s$	$t\delta(n)$	$t\acute{o}(n)$	tó(n)s
_	só(n)s	so(n)	so(n)	so(n)s

sans compter qu'en plus de ces déclinaisons, les deux paradigmes de la première personne viendront se superposer analogiquement, soit d'abord:

paradigme 2a:	tieus	tieu(n)	tiei	tieus
	sieus	sieu(n)	siei	sieus
et ensuite le plus répandu:				
paradigme 2b:	tieus	tieu	tieu	tieus
	sieus	sieu	sieu	sieus

Devant un tel foisonnement de formes, il convient de comprendre la genèse phonétique des plus archaïques, avant de faire l'inventaire des plus remarquables d'entre elles.

⁽¹⁰⁾ Toutes nos références aux biographies des troubadours se font à l'édition de Boutière - Schutz (1973²). Nous précisons les chansonniers qui sont concernés et nous indiquons la numérotation des phrases entre crochets carrés.

2.2.1. Les formes toi/tui et soi/sui au cas sujet pluriel

Comme pour les formes correspondantes de l'article possessif (cf. § 1.2.), *tui* et *sui* représentent des variantes métaphoniques de *toi* et *soi*. En voici les attestations que nous avons relevées:

apoit. *Passion*, v. 65: Li *toi* caitiu per totas genz | menad en eren a tormenz. "Tes prisonniers seront emmenés aux supplices par toutes sortes de gens."

v. 363: Emblar l'auran li *soi* fidel. "Ses disciples le déroberont." – v. 378: Etqui era li om primers | e·l *soi* enffant per son pechet. "Là se trouvaient le premier homme et ses enfants à cause de son péché." – v. 429: Ja s'adunent li *soi* fidel. "Déjà se rassemblent ses disciples." – v. 457: Signes faran li *soi* fidel. "Ses disciples feront des miracles." – v. 473: Li *soi* fidel en son tornet. "Ses disciples s'en sont allés."

Girart de Roussillon, ms. O, v. 14: Quant prestrent guere a Charle el e li sui. "Quand ils entrèrent en guerre avec Charles lui et les siens." – v. 166: Sui sunt li Provençal e li Gascoin. "Provençaux et Gascons sont à lui." – v. 438: Ce lauent a Girart cil sui parent. "Ses parents donnent à Girard ce conseil." – etc. (5 occurrences au total)

alim. Traduction de l'Evangile de Jean, XVII, 6: Toi eren, e donist los me. "(Les hommes) t'appartenaient, et tu me les as donnés." – XVII, 9: No prec per lo mun, mas per aquesz que me donist, car toi sun. "Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés, car ils t'appartiennent."

Ces formes, qui sont limitées au nord-ouest du domaine d'oc (région du Poitou - Limousin), constituent avec celles de l'article possessif correspondant un trait morphologique pouvant être retenu dans l'appréciation dialectale d'un texte antérieur au milieu du XIIe siècle.

2.2.2. Les formes tòs et sòs au cas sujet sing. et au cas régime plur.

Ces variétés de possessifs accentués sont d'autant plus précieuses qu'elles n'ont pas reçu jusqu'ici l'attention qu'elles méritent. Du point de vue phonétique, apr. $t\acute{o}(n)$ et $s\acute{o}(n)$ correspondent exactement à afr. tuen et suen, mais l'influence fermante du n caduc nous prive d'un phénomène qui apparaît clairement au cas sujet singulier ou au cas régime pluriel. Pour nous limiter à s $\check{u}\check{u}s/s\check{u}\bar{o}s^{(11)}$, ces formes donnaient en lat. vulg. * $s\acute{o}\cdot\acute{o}s$, avec une séquence de deux voyelles fermées qui pouvait connaître deux issues: soit une superposition (comme dans lat. vulg. $\check{v}\bar{o}s > *\check{v}\acute{o}s > *\check{v}\acute{o}s$ par analogie avec TRES), soit une différenciation d'aperture de la voyelle tonique (* $s\acute{o}\cdot\acute{o}s > *s\acute{o}\cdot\acute{o}s > *g\acute{o}\cdot\acute{o}s > *g\acute{o}s$).

Les formes *tòs* et *sòs* sont très délicates à repérer, pour deux raisons: les textes en prose ne permettent en aucun cas de préciser l'aperture de la voyelle écrite o; d'autre part, pour les textes en vers, il est impossible

⁽¹¹⁾ Mais on peut faire le même raisonnement avec TUUS/TUOS.

de déterminer, en dehors des rimes, si tos et sos se rattachent à notre paradigme 1a (avec o ouvert) ou s'il s'agit de formes avec n caduc (et donc avec o fermé secondaire) appartenant à notre paradigme 1b.

En l'absence de critère sûr, nous nous sommes laissé guider par la présence dans les mêmes textes de *toi* et *soi* au cas sujet pluriel (cf. § 2.2.1.) et par la chronologie. Pour ce qui est du cas sujet singulier, nous retenons sous toute réserve les formes suivantes, qui se présentent dans des textes s'échelonnant entre la fin du X^e et le milieu du XII^e siècle:

apoit. *Passion*, v. 275: Lo *sos* regnaz non es devis. "Son règne n'est pas divisé." – v. 408: Venez veder lo loc voiant | o li *sos* corps jac desabanz. "Venez voir le lieu vide où son corps reposa auparavant."

alim. *Traduction de l'Evangile de Jean*, XVII, 1: Paer, la ora ve, clarifia lo to fill que lo *tos* fillz te clarifige. "Père, l'heure approche, glorifie ton fils afin que ton fils te glorifie."

En revanche, pour les formes du cas régime pluriel, les deux premières attestations sont extrêmement précieuses, car l'aperture du *o* est assurée par la rime:

apoit. Girart de Roussillon, ms. O, v. 6288: Fait sobre lui fermar postiz e pos; | Aiqui es s'es armaz a cent de«s» sos. "(Boson) fait fermer sur lui portes et poternes; aussitôt il s'est armé avec cent des siens." – v. 5624: Damlideu vos en jur, eu sant dijous | O el s'umiliet entre les sous. "Je vous le jure par le seigneur Dieu quand le Jeudi saint il s'humilia entre les siens."

tandis que l'interprétation des suivantes reste douteuse et s'appuie sur les deux critères mentionnés ci-dessus:

apoit. Passion, v. 61: Los tos enfanz qui in te sunt | a males penas aucidront. "Ils tueront dans d'horribles tourments tes enfants, qui sont en toi."

v. 3: Los sos affanz vol remembrar. "Je veux rappeler ses peines." – v. 19: Avant dels sos dos enveied. "Il envoya en avant deux des siens." – v. 73: Los sos talant ta fort monstred | que grant pavors pres als Judeus. "Il exprima ce qu'il voulait avec tant de force que les Juifs furent saisis d'une grande peur." – v. 129: Al«s» sos fidels cum repadred, | tam benlement los conforted. "Quand il retourna auprès de ses disciples, il les réconforta avec tant de douceur." – v. 185: Lo«s» sos sans ols duncques cubrirent. "Alors ils bandèrent ses yeux saints."

alim. Traduction de l'Evangile de Jean, XIII, 1: Cum agues amat los sos chi eren el mun, en la fi los amet. "Comme (Jésus) avait aimé les siens qui étaient au monde, il les aima à la fin."

Les deux formes assurées de *Girart de Roussillon* méritent qu'on s'y attarde quelque peu. La première appartient à la laisse 426 rimée en -òs, alors que la seconde provient de la laisse 369 rimée en -òus. Les rimes ne laissent place à aucun doute sur la qualité ouverte du o et la seconde forme nous montre en outre qu'au stade *sò·ós la voyelle finale pouvait

former une diphtongue de coalescence avec la voyelle tonique (> sous) au lieu de disparaître complètement (> sous).

L'examen des rimes de la laisse 369 nous amène, par ailleurs, à rectifier la traduction des deux premiers vers due aux soins de Micheline de Combarieu du Grès et de Gérard Gouiran (1993, 427):

> Trovat vos ai, dun Bec, en camp, e prous; 5612 E proverai Girart, s'a plan lo trous.

"Je vous ai trouvé très vaillant sur le champ de bataille, don Begon; mais je prouverai que Girart est coupable, si je le rencontre face à face."

Il n'est pas possible de considérer *pròus* comme le représentant de PRŌDIS pour trois raisons: d'abord, le o n'est pas fermé, mais ouvert; ensuite, l'adjectif devrait être au cas régime et non au cas sujet; enfin, la conjonction e ne manque pas de surprendre (on s'attendrait simplement à *Trovat vos ai, dun Bec, en camp prou*), d'où la ponctuation hachée et peu naturelle du second hémistiche.

À nos yeux, l'initiale de la laisse doit résulter d'une erreur du peintre; il convient de corriger T en P, si bien que le remaniement poitevin devait porter la leçon suivante:

Provat vos ai, dun Bec, en camp e prous 5612 E proverai Girart, s'a plan lo trous.

Pour la fin du premier vers, on peut hésiter entre deux solutions. D'une part, *pròus* pourrait être le produit de PRŎBO + -s analogique, comme dans la même laisse *tròus* < TRŎPO + -s 5613 et *ròus* < RŎGO + -s 5627; on reconnaît là une série remarquable de premières personnes du singulier d'indicatif présent qui a pour équivalent en afr. *pruis, truis* et *ruis*⁽¹²⁾. Selon cette hypothèse, les vers signifieraient:

"Je vous ai prouvé, don Begon, sur le champ de bataille et je prouve et prouverai la culpabilité de Girard, si je le trouve face à face."

L'autre solution, peut-être plus vraisemblable sur le plan syntaxique et sémantique, consiste à considérer *en camp e prous* comme un syntagme apportant une précision spatiale. Dans ce cas, *e prous* peut s'interpréter

⁽¹²⁾ Quoi qu'en pense Hackett (1970, 22), qui ne reconnaît pas davantage *prous*, ces formes ne sont nullement «curieuses» et ne sauraient être des «licences»: dans les dialectes du Sud-Ouest, elles représentent des produits phonétiques possibles (avec amuïssement des occlusives intervocaliques et formation de diphtongues de coalescence, cf. *rou* < RŏGO dans le *Roman d'Alexandre*, ms. de l'Arsenal, v. 2684), croisés avec *pois* < *POSSIO 44, 458, etc. (l'analogie de *puis* s'appliquant également aux formes françaises).

comme le produit de IN PROPE > e(n) prou (13) "à proximité" avec un -s adverbial et l'ensemble pourrait se traduire ainsi:

"Je vous ai déjà prouvé, don Begon, sur le champ de bataille près d'ici et je prouverai encore la culpabilité de Girard, si je le trouve face à face."

2.2.3. Le type to(n)s/to(n) et so(n)s/so(n)

Nous rassemblons ici aussi bien les formes de cas régime singulier du paradigme 1a que celles qui constituent le paradigme 1b, sans oublier les formes du neutre qui se confondent avec celles du masculin:

apoit. *Passion*, v. 108: Sobre son peiz fez condurmir | sant Johan, lo *son* cher amic. "Il fit dormir sur son giron saint Jean, son ami cher." – v. 146: Semper li tend lo *son* menton. "Il lui tend aussitôt son menton." – v. 338: Mais nemperro granz fu li dols | chi traverset per lo *son* cor. "Mais cependant grande fut la douleur qui lui traversa le cœur."

Guillaume de Poitiers 183, 10; v. 12, chans. D^a: En garda de Folcon d'Angieus | lais la terra e·l son cozi. "A la garde de Foucon d'Angers je laisse la terre et son cousin."

Girart de Roussillon, ms. O, masc. CS sg. v. 9666: De paubretat me traist li tons porpenç. "C'est toi qui m'as tiré de la misère."

masc. CR sg. v. 3000: A mort m'at mes mon paire, lo duc Draugon, | E mees lo ton cors. "Il a tué mon père, le duc Drogon, et toi-même." – v. 3799: Qu'el te vienge dreit faire en ta maison, | Aissi con ses liznajes lo fes au ton. "Qu'il vienne te faire droit dans ta demeure, comme son lignage le fit au tien." – v. 4849: Quant li auras fait dreit, quer li le ton. "Quand tu lui auras fait droit, demande-lui de te le faire à son tour." – v. 8780: Anc puple ne vis mais tan irascut | Con le ton. "Jamais tu n'as vu un peuple aussi affligé que le tien."

masc. CS pl. v. 4741: E si ne lor adreces, tu e li *ton*, | De la lor part vos di desfiazon. "Et si vous ne leur en faites pas réparation, toi et les tiens, je vous apporte un défi de leur part." – v. 8883: De Borgoigne sunt *ton* castel e tor. "Les châteaux et les tours de Bourgogne t'appartiennent."

neutre CR sg. v. 4163: Eu t'en ajuderai sen ren del *ton*. "Je te viendrai en aide, sans rien te demander." – v. 5469: Ja pois Dex, co dist Bec, ben no m'en don l Con ja prendrai s'onor ne ren del *ton*! "Que jamais Dieu ne m'accorde du bien par la suite, dit Begon, si je prends la terre [de Fouque] ou quoi que ce soit qui t'appartienne, [Girard]!" – v. 3861: Casti eu t'en, bel filz, e o di *tun*. "Je te donne ces conseils, cher fils, et dis cela pour toi." – v. 4152: E per Deu, fraire Bos, dirai o *ton*. "Et par Dieu, Boson, mon frère, je dirai ceci pour toi."

⁽¹³⁾ Qui trouve un équivalent dans afr. *empruef*. La forme PROPE > *prou* est attestée au v. 3790: E fu ben *prou* de(r) lin au rei Carlon. "Et il était très proche parent du roi Charles." A l'instar de *pouz* < POTES 186, 386, etc., *pout* < POTET 221, 241, etc., elle présente une diphtongaison en *ou* de o ouvert (résultant peut-être d'une évolution [òò] > [òó] > [òu]), qui peut se monophtonguer en *u* < [óu] < [òu] (*pru* 5217, *put* 965, 9405).

masc. CS sg. v. 6237: Ne tornera d'estat ne per la neu, | Tros Rossillons es sons. "(Charles) ne s'en retournera pas à cause de la chaleur ou de la neige, tant que Roussillon ne lui appartient pas."

masc. CR sg. v. 3852: Pres son fil per lo pong conme lo sun. "Il prit son fils par la main d'un geste paternel." - v. 3879: Carles lo so a de toz trïat. "Charles l'a choisi comme sien entre tous." - v. 4052: Que li annes dreit faire a ssa maison, | Eisi con tes lignages lo fes au son. "Il faut que vous alliez lui faire droit dans sa demeure, comme ton lignage le fit au sien." - v. 4159: E li reis lo retiene come lo son. "Et que le roi le retienne comme son homme." - v. 4841: E non as chasement nul fors le son. "Et tu n'as pas de fiefs d'autre personne que de lui." - v. 7235: fraire german fu mon paire au son. "Mon père était le frère germain du sien." - v. 7418: Mos paires e mos aives fu am al son. "Mon père et mon grand-père, les deux furent de son royaume (de Charles)." - v. 7693: Cascuns a pres son fais, e·l con lo son. "Chacun a pris son fardeau, et le comte le sien." - v. 8314: ele tient ist afaire tot por son. "Elle considère cette affaire tout à fait comme sienne." - v. 8597: Li e dat e otrei me por le son. "Je me suis donné à elle et me reconnais comme sien." - v. 8602: Face as bordeis garder cascun lo son. "Que l'on fasse garder aux bourgeois chacun le sien (des prisonniers)." – etc. (17 occurrences au total)

masc. CS pl. v. 3469: E dient ca en France la region | C'aucis l'unt en la cort Bos e li son. "Et l'on dit au pays de France que Boson et les siens l'ont tué à la cour." – v. 4544: Ja mala li sun uel veiraint mon vis. "C'est pour son malheur que ses yeux verront un jour mon visage." – v. 7238: A tan vez un messa[ge], qui li despon | Que-l reis Carles cavauge, el e li son. "Alors voici un messager qui lui annonce que le roi Charles et les siens arrivent à cheval." – v. 8670: Qui esset li son drut e-l conseller. "[Vous] qui êtes ses fidèles et ses conseillers."

masc. CR pl. v. 5816: Qu'eu n'ai trames tros er dous conpainuns | Per lo duc de Peiteirs e per lo«s» suns. "Car j'ai déjà envoyé deux hommes chercher le duc de Poitiers et les siens."

neutre CR sg. v. 750: Ja ne me mant lo reis nule auchaison, | Mais si prenge le mien come le *son*. "Que le roi ne me cherche pas querelle, mais qu'il prenne mon bien comme si c'était le sien." – v. 3001: Ja ne rend(i)rai le mien die per *son*. "Jamais je n'accepterai de tenir ma terre de lui." – v. 6659: Vos li rendrez lo *sun*. "Vous lui rendrez son bien."

Aigar et Maurin, v. 1278: E lo sons cops fu fers e sobrancers. "Et son coup fut rude et violent."

v. 299: En nostres lances portarem l'espison, | C'om tot lo·m lais o tot l'en port per son. "De nos lances nous ferons dépendre la décision, soit qu'on me laisse entièrement le [royaume], soit qu'on s'en empare complètement." – v. 728: E baillet m'en un son dru bacelar. "Et il me donna un de ses dévoués jeunes gens." – v. 894: en un verger, | O Maurins parle ab lo son fil Garner. "dans un verger, où Maurin s'entretient avec son fils Garnier."

Alexandre décasyllabique (remaniement poitevin avec éléments linguistiques d'oc), v. 628 du ms. de l'Arsenal = v. 635 du ms de Venise: Gent contra gent o ton cors contrel (contral B) son. "Gens contre gens ou ton corps contre le sien (en bataille rangée ou en combat singulier)."

alim. Boèce, v. 225: Quascus bos om s'i fai lo so degra. "Chaque homme bon s'y fait son degré." – v. 238: Cum poisas cuida montar per l'eschalo, | Cerqua que cerca,

no-i ve miga del so. "Lorsque ensuite il croit monter par l'échelon, il a beau chercher, il n'y voit miette du sien (il ne voit pas d'échelon qui lui convienne)."

Mei amic (poésie religieuse dans le ms. de Paris, BnF, lat. 1139), v. 23: Aco sia au *so* talen. "Que sa volonté soit faite." – v. 27: Aco sia au *so* chausit. "Qu'il en soit selon son choix."

Traduction de l'Evangile de Jean, XVII, 1: Paer, la ora ve, clarifia lo to fill que lo tos fillz te clarifige. "Père, l'heure approche, glorifie ton fils afin que ton fils te glorifie." – XVII, 6: Lo to num manifestei auz omes. "J'ai enseigné ton nom aux hommes." – XVII, 11: Paer sainz, garda los cals eu to num me donist. "Père saint, regarde lesquels tu m'as donnés en ton nom." – XVII, 12: ... los gardava eu to num. "Je les gardais en ton nom." – XVII, 26: E fezii a euz conogut lo to num. "Et je leur fis connaître ton nom."

Chanson d'Antioche, v. 634: Ins e la major preissa feric cascus lo so. "Dans la grande mêlée chacun frappa le sien (son ennemi)."

- aauvS. Moine de Montaudon (région d'Aurillac) 305, 11; v. 41: En Proenza, el«s» sos baros (chans. Da-IK, et els chans. RCE), l ai ben enquera mas razos. "En Provence, parmi ses barons, je trouve bien encore mon compte." (14)
- apérig. Arnaut Daniel (région de Ribérac) 29, 7; v. 32: Hueimais, senhor e companho, | per Dieu, ans que del tot m'afol, | preiatz lieis don m'amor no s tol | que n'aia merce cum del so. "Désormais, seigneurs et compagnons, par amour pour Dieu, avant qu'elle me détruise complètement, priez celle dont mon amour ne peut se détacher qu'elle en ait pitié comme de son bien." (15)
- aquerc. Girart de Roussillon, ms. P, Epilogue, v. 6: A la fi venquet K[arles] G[irart] e·ls sos. (16) "Finalement, Charles vainquit Girard et les siens."

Razo de GrBorn. 242, 69, chans. N²: [3] anc no·il fetz d'amor ni·l det nuilla joia, mas un son (sol S^g) gant. "Jamais elle ne lui fit ni ne lui donna aucun présent d'amour, sinon un de ses gants."

Razo de GcFaidit 167, 59, chans. N²-E: [10] e pres un son cortes mesatge. "Et elle prit un de ses courtois messagers."

Vida de FqMars., chans. BA-aO²: [10] e rendet se a l'orden de Cistel ab sa moiller et ab dos *sos* fills que el avia. "Et il entra dans l'ordre de Cîteaux avec sa femme et deux fils qu'il avait."

Vida de JfRudel, chans. IK-N2: [5] E fo fait saber a la comtessa; et ella venc ad el, al son leit (al sieu lieich BA), e pres lo antre sos bratz. "On le fit savoir

⁽¹⁴⁾ Cette occurrence demeure incertaine. En effet, il s'agit d'une simple conjecture qui figure dans certaines éditions, sans être attestée par aucun manuscrit; on pourrait tout aussi bien imprimer: *En Proenza et sos baros* (chans. D^a-IK) ou *En Proensa et els baros* (chans. RCE).

⁽¹⁵⁾ C'est ainsi que tous les éditeurs d'Arnaut Daniel comprennent *del so*; il n'y a que Skårup (1997, 55) qui pense que *so* provient de sonu et propose la traduction suivante: "... qu'elle ait pitié de mon amour comme de la présente chanson."

⁽¹⁶⁾ La qualité fermée du o est assurée par la rime en -ós. Dans le ms. P les choses ne se présentent pas comme dans le ms. O au vers 6288.

à la comtesse [de Tripoli]; et elle vint jusqu'à lui, à son chevet, et le prit entre ses bras."

Razo de GISDid. 234, 16, chans. P: [1] Dich vos ai ... com fo so(s) (sieus E) n'Uc Mariscalc. "Je vous ai dit ... comment Uc Maréchal fut son ami."

Razo de GlBal. 208, 1, chans. H: [16] Dont ella li mandet un son mesatge. "Elle lui envoya alors un de ses messagers." – [30] E la dompna s'en anet ... al son alberc. "Et la dame rentra chez elle."

Razo de BtBorn 80, 32, chans. IK-F: [26] Et us sos fils si conquis lo comtat de Barsalona. "Et un de ses fils conquit le comté de Barcelone."

Razo de BtBorn 80, 34, chans. IK: [6] e fez un son (seu F) sirventes. "Et il fit un de ses sirventès."

Razo de BtBorn fils 81, 1, chans. IK-F: [1] el remas us sos fraire. "Un de ses frères resta."

Razo de l'échange de coblas entre EvClerm. 95, 3 et DalfAuv. 119, 4, chans. H: [1] Lo Dalfins d'Alverne si era druz d'una dompna d'un son castel. "Le Dauphin d'Auvergne était l'amant d'une dame de l'un de ses châteaux."

Collection commentée de *coblas triadas*, chans. H: [4] [C]oblas de reprendre las dompnas qe joven viven refusen los *sos* amador<s> ... "Strophes pour blâmer les dames qui, dans leur jeunesse, refusent leurs soupirants."

Traité de pénitence (Appel 1930⁶, n° 120, l. 4; Brunel 1935, n° 343: «Ecrit au XIV^e s. dans le Quercy»): ... e fero li o demandar ad un *son* frayre. "... et ils le firent demander à l'un de ses frères."

atoul. Chanson de la Croisade Albigeoise II par un continuateur toulousain anonyme, 158 (laisse en -\(\delta\)), 10: ... e que defenda·l so. "... et qui d\(\delta\) defende le sien (l'acc\) \(\delta\) son portail)." – 18: ... ni re·i metra del so. "... et y mettra du sien." – 71: Cascus denant los autres anec ferir lo so. "Chacun alla frapper son adversaire devant tout le monde." – 172 (laisse en -\(\delta\)), 4: Pos ela·m tol Proensa, cobrarai la del so. "Puisqu'elle m'a fait perdre la Provence, c'est avec son propre avoir que je la reconquerrai." – 35: ... ans vos dara del so. "... au contraire, il vous donnera du sien."

154 (laisse en -ós), 61: ... e maintz castels dels sos. "... et maints châteaux de ses vasseaux." – 195 (laisse en -ós), 43: Mentre·l coms de Montfort se arma ab los sos. "Tandis que le comte de Montfort s'arme avec les siens." – 94 et 119: ... e repairet (-ec) als sos. "... et il regagna les siens."

- abit. Evangile de l'Enfance (Bartsch 1856, 297, l. 2; Brunel 1935, n° 154: «Ecrit aux XIII° et XIV° s. dans le diocèse d'Agde»): Contarem li lo mal e·l dan | Que nos a fag lo son effant. "Nous lui raconterons le mal et le dommage que nous a faits son enfant."
- agasc. Brunel, *Chartes* 488 (Comminges, 1187), 4: ... per si e per los sos "... pour lui et pour les siens." 347 (Comminges, vers 1200), 7: ... als sons "... aux siens."

Brunel, *Chartes* 348 (Bouzin, vers 1200), 4: ... del casal ... qe tenia per *son*. "... du casal qu'il considérait comme sien."

18: ... per si e pels suuns "... pour lui et pour les siens."

Marcabru 293, 9; v. 28: car Avignon, | Proensa e Belcaire | te meils per son (sieu E, om. A-IK) | no fes Tolzan sos paire. "Car (Alphonse Jourdain, le comte de

Toulouse) tient mieux en sa possession Avignon, la Provence et Beaucaire que son père ne tenait le Toulousain."

Guerau de Cabrera⁽¹⁷⁾, *Cabra Juglar*, v. 144: ni de Guormon, | qui tot lo mon | cuidava conquerre per *son*. "(Tu ne sais...) ni de Gormont qui rêvait de conquérir pour lui le monde entier."

Le relevé patient de toutes ces formes⁽¹⁸⁾ nous permet de tirer la conclusion suivante: dans le domaine des possessifs masculins de l'unité (et accessoirement du neutre), l'ouest du domaine d'oc s'est montré plus conservateur que le centre et l'est.

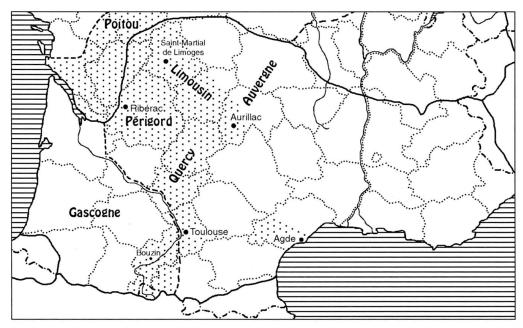
En effet, en ce qui concerne les formes atones des articles possessifs masculins, la zone Poitou - Limousin (qui peut s'étendre au Périgord - Quercy avec le ms. P de *Girart de Roussillon*) a conservé des traces des anciens nominatifs pluriels mi, ti, si (cf. § 1.1.) et toi/tui, soi/sui (cf. § 1.2.). Pour ce qui est des formes accentuées des adjectifs possessifs masculins, la zone conservatrice englobe une bonne partie de l'ouest du domaine d'oc (voir carte 1): au Poitou - Limousin s'ajoutent un coin de la Haute-Auvergne (région d'Aurillac), le Périgord, le Quercy, le Toulousain, le Biterrois et le Comminges. Dans cette aire presque continue, à côté de paradigmes plus novateurs (2a et 2b) ont perduré jusqu'au milieu du XIIe siècle le type tos - to(n) - toi/tui - tos ou sos - so(n) - soi/sui - sos (paradigme 1a), et jusqu'au milieu du XIIIe siècle le type <math>tos - to(n) - toi(n) - toi(n) - toi(n) - toi(n) - soi(n) -

Il convient, en effet, pour avoir une idée de l'enchevêtrement des faits, de combiner la dimension chronologique avec la distribution spatiale. Si l'on compare, par exemple, les textes du X^e - XI^e siècle, on constate que la *Passion* poitevine et le *Boèce* limousin présentaient encore le système archaïque sòs - só(n) - sói - sòs (paradigme 1a), alors que la *Chanson de sainte Foi d'Agen* (vraisemblablement d'origine languedocienne méridionale)⁽¹⁹⁾ avait déjà substitué à ce système morphologique la déclinaison seus - seu(n) - [sei] - seus sous l'influence de meus - meu(n) - mei - meus (paradigme 2a).

⁽¹⁷⁾ Ce troubadour est d'origine catalane, mais comme il a écrit dans une langue d'emprunt et qu'il a entretenu des relations avec Marcabru, nous l'avons rangé sous cette rubrique. De toute façon, cela n'a pas d'incidence sur l'aire d'extension du phénomène.

⁽¹⁸⁾ Nous ne saurions prétendre à l'exhaustivité, mais la collection des formes ici rassemblées est suffisamment représentative pour dessiner l'aire d'extension du phénomène morphologique.

⁽¹⁹⁾ Des trois localisations proposées (Agenais, région de Conques et région de Narbonne), c'est la dernière qui nous paraît la plus vraisemblable, mais nous ne saurions aborder ici cette question très controversée.



Carte 1 – Zone de conservation des paradigmes archaïques des possessifs masculins

Mais cela ne signifie nullement que la zone plus conservatrice se montrera hostile aux innovations. Si l'on examine les trois chansons de geste en laisses de décasyllabes rimés produites ou remaniées en Poitou vers le milieu du XIIe siècle: Girart de Roussillon, Aigar et Maurin et Daurel et Beton⁽²⁰⁾, on constate que les systèmes archaïques coexistent avec les systèmes plus récents. Et cela se vérifie encore jusqu'au milieu du XIIIe siècle, où les formes des paradigmes anciens se font de plus en plus rares et laissent la place au paradigme qui va se généraliser et qui seul sera enregistré par les grammaires, à commencer par les Razos de trobar de Raimon Vidal de Besalù (éd. Marshall 1972, l. 328):

Las [autras] paraulas del pronom son aqestas: mieus, tieus, sieus, ...

et par le Donatz proensals d'Uc Faidit (éd. Marshall 1969, l. 204-12):

Pronomen es aici apelatz quar es en loc de propri nome pausatz, e demostra certa persona, si cum: ... meus, teus, seus.

* *

⁽²⁰⁾ Nous parlons ici de la version originale en décasyllabes, qui ne nous est pas parvenue; le remaniement, partiellement en alexandrins, que nous a transmis le copiste gascon du manuscrit Didot, pourrait provenir de la même zone que le ms. P de Girart de Roussillon.

Dans l'inventaire des attestations rassemblées ci-dessus, on aura sans doute observé que nous avons rangé les formes provenant des biographies de troubadours sous la rubrique Quercy. C'est un fait connu depuis long-temps que, mis à part certaines *vidas* dont celle de Peire Cardenal écrite par Miquel de la Tor à Nîmes vers 1275 et celle de Bartolomeo Zorzi rédigée en deux versions successives (celle du chansonnier A, puis celle des chansonniers IK) à Venise à la fin du XIIIe s., la plus grande partie des biographies a été composée par le troubadour d'origine quercynoise Uc de Saint-Circ, qui a travaillé à Trévise dans le deuxième quart du XIIIe s.(21)

Jusqu'ici, les philologues ont surtout relevé les italianismes des biographies provençales, en les exagérant parfois⁽²²⁾, mais personne ne s'est demandé si ces textes présentaient des traits linguistiques qui pourraient confirmer leur attribution à Uc de Saint-Circ. Avec les formes toniques d'adjectifs possessifs masculins sos - son - [son] - sos (notre paradigme 1b), nous croyons tenir l'une des particularités qui devaient caractériser le corpus biographique rédigé par le troubadour quercynois. Et il faut souligner que pratiquement tous les copistes ont conservé au moins une attestation de ce trait, aussi bien ceux de la tradition 'alverno-vénète' (BA-aO², IK-F et N²-H) et celui du chansonnier italien P, que celui de la tradition languedocienne (E); si l'on fait abstraction des fragments de Paris (A'), de Sondrio (y), de La Haye (m), de Perpignan (p) et du chansonnier perdu de Miquel de la Tor (b), seuls les copistes toulousain de R et catalan de S^g n'ont pas gardé de trace de cette précieuse composante linguistique.

Il devient dès lors tentant d'interroger le corpus biographique sous l'angle dialectal, pour tenter de repérer d'autres indices.

3. Le parfait faible en a au lieu de \dot{e}

Il est un problème de morphologie verbale qui n'est pas sans rappeler celui de morphologie pronominale affectant les possessifs masculins de l'unité: nous voulons parler de l'élimination progressive du parfait en $-\bar{A}(V)\bar{I}$ au profit de celui en $D\breve{E}(D)\bar{I}$ et dont on perçoit des traces jusqu'au début du XIVe siècle. Comme nous avons déjà traité ailleurs (Zufferey

⁽²¹⁾ Nous aborderons ailleurs la définition du corpus des biographies des troubadours, ainsi que leur genèse et leur tradition.

⁽²²⁾ C'est le cas, par exemple, de Wehr (1992) qui, dans la séquence '[troubadour] si fo [prédicat]', croit déceler un italianisme dans le si définitionnel, attesté aussi bien en afr. et apr. qu'en ait.

1994) de cette question, nous nous contenterons de rappeler ici les faits essentiels.

À date ancienne, la langue d'oc a dû connaître, comme la langue d'oïl, trois parfaits faibles remontant aux trois types latins $-\bar{A}(V)\bar{I}$, $D\check{E}(D)\bar{I}$ et $-\bar{I}(V)\bar{I}$. En ce qui concerne le premier, un cas particulier de métaphonie a dû altérer en \dot{e} le timbre a des deux premières personnes du singulier de l'indicatif parfait, mais les autres personnes de ce temps, ainsi que celles des deux autres temps (indicatif et subjonctif plus-que-parfait) appartenant au système du parfait, ne devaient pas être affectées par ce phénomène. En prenant pour exemple le verbe don-ar, on peut donc poser le paradigme archaïque suivant:

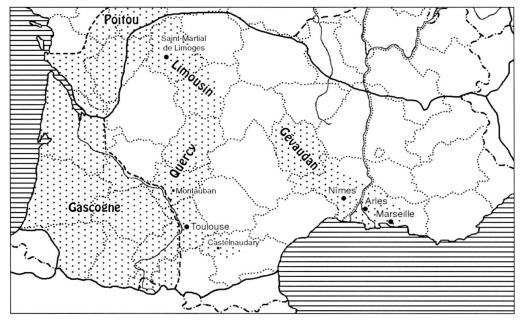
paradigme 1:	don-èi	don -àr -a	don -às
	don-èst	don- àr -as	don- àss -es
	don- à	don -àr- a	don- às
	don-àm	don- ar -àm	don- ass -ém
	don-àtz	don- ar -àtz	don- ass -étz
	don-àro(n)	don- àr -an	don- àss -en

La coexistence synchronique du système issu de $D\check{E}(D)\bar{I}$, avec lequel le paradigme ci-dessus partageait deux formes ($don-\grave{e}i$ et $don-\grave{e}st$ parallèles à $d-\grave{e}i$ et $d-\grave{e}st$), a entraîné la fusion progressive des deux types en un paradigme unique:

paradigme 2:	don-èi	don- èr -a	don- ès
	don-èst	don- èr -as	don- èss -es
	$don-\grave{e}(t)$	don- èr -a	don- ès
	don- ém	don- er -àm	don- ess -ém
	don- ètz	don- er -àtz	don- ess -étz
	don- èro(n)	don- èr -an	don- èss -en

Cependant, la substitution du paradigme plus récent n'a pas fait disparaître complètement les formes du paradigme plus ancien dans une zone qui intéresse surtout l'ouest du domaine d'oc: si l'on met à part le gascon, qui en reste au paradigme 1 (avec quelques accommodations), les formes anciennes s'observent encore en Poitou⁽²³⁾, Limousin, Quercy, Toulousain et dans une zone plus à l'Est comprenant le Gévaudan, le Nîmois et la Provence rhodanienne (voir carte 2).

⁽²³⁾ En fait, les formes poitevines en -at/-arent font transition entre les désinences -a/-erent de l'afr. et $-\dot{e}t/-\dot{e}ro(n)$ de l'apr.



Carte 2 – Zone de conservation du parfait faible en a au lieu de \dot{e}

agasc. Pour les attestations gasconnes dans les chartes et chez des troubadours comme Marcabru et Arnaut Guilhem de Marsan, nous nous permettons de renvoyer à notre article (Zufferey 1994, 58-59).

apoit. Girart de Roussillon, ms. O, v. 3844: E prein lo per lo poin, e lo menat | Sobr'un peron de marbre ben entallat. "Il le prit par la main et l'emmena s'asseoir sur un banc de marbre bien sculpté."

v. 8112: Et *passarent* Iona au gat Salo. "Et ils passèrent l'Yonne au gué de Salon."

Aigar et Maurin, v. 382: lo annarent enblar. "Ils le dépouillèrent." – v. 868: Aitant montarent. "Alors ils montèrent à cheval." – v. 966: Cuidarent estre tuit en pas remasut. "Ils pensèrent tous être restés en paix."

alim. Traduction de l'Evangile de Jean, XIV, 28: Si vos me amassaz, vos certas esjauviraz. "Si vous m'aimiez, assurément vous vous réjouiriez."

aquerc. Chanson de la Croisade Albigeoise I par Guillaume de Tudèle (qui a travaillé à Montauban), 29 (laisse en -á), 4-7: «... del rei vostre paire, que fortment nos ama.» | Ab aquestas paraulas el palafre monta | E retornè en l'ost: am los Frances parla | E a l'abat de Cistel, que hom i apela. " '... du roi votre père qui nous aima beaucoup.' A ces mots il monta sur son palefroi et retourna à l'armée: il parla avec les Français et avec l'abbé de Cîteaux, qui y fut convoqué." – 10: e fort los ne preia. "Et il les pria instamment." – 13: re als no-i acaba. "Il ne parvint à rien d'autre." – 20-21: Felos e corrossos en la ciutat torna, | Al vescomt' e als seus la cauza deviza. "Dépité et courroucé, il retourna dans la cité et exposa la chose au vicomte et aux siens." – 98, 25: Mas el s'en escapa am la autra clercia. "Mais il s'en échappa avec le reste du clergé." – 130 (laisse en

-á), 2: ... Guilhelme d'Encontre, que tant se *trebalha*. "Guillaume de Contres, qui se donna tant de peine." – 8-9: Lo reis Peyr d'Arago una seror *dona* | Al comte de Tolosa, e puis s'en *marida* | Un'autra a so filh. "Le roi Pierre d'Aragon donna une de ses sœurs au comte de Toulouse, et puis en maria une autre à son fils."

À titre d'échantillon de -a pour -e(t) dans les biographies des troubadours:

Vida du MoPoic., chans. a-IK-P-RE: [5] Et enamoret (enamora K) se d'una donzella. "Et il s'éprit d'une demoiselle." – [10] ... e fetz tant e dis qu'el la mena (a-IK-E) via ... e pois la laisa (a-IK-E) malamen anar. "Il fit tant et si bien qu'il l'enleva ... mais ensuite il l'abandonna méchamment." – [11] E quant Gaubertz tornet (torna a) d'Espaingna, el alberga (a-IK) una sera en la ciutat on ella era. "Et quand Gausbert revint d'Espagne, il logea un soir dans la ville où elle se trouvait." – [12] ... et entret (intra E) en l'alberc d'una paubra femna ... e trobet (troba P-E) la soa moiller. "Et il entra dans la maison d'une pauvre femme ... et il trouva son épouse." – [14] ... e mena (a-I) la en una morgia. "Et il l'emmena dans un couvent."

etc. Pour d'autres attestations, on consultera le glossaire de l'éd. Boutière - Schutz (1973², 605). Quant aux autres personnes, voici la liste complète:

Razo de GlCab. 213, 5, chans. P: [87] Et l'e<n>doman disnaron al castel. "Et le lendemain ils dînèrent au château."

Razo de PeVid. 364, 16, chans. P: [15] Dont li pastor con lor chans lo *cazaran* (pour *cazaron*, à moins qu'il ne s'agisse d'un plus-que-parfait de l'indicatif). "Les bergers le chassèrent donc avec leurs chiens."

Vida d'UcSCirc, chans. P: [3] e mandaron lo a scola. "Et ils l'envoyèrent à l'école."

Razo de LfCig. 282, 14, chans. P: [11] don ell s'osteanron (pour s'ostearon) de la via. "Ils s'écartèrent donc du chemin."

Vida de RgBarb., chans. P: [8] com dompna c'avia volontat d'aver un trobador qe *trobas* d'ella. "Comme une dame qui souhaitait avoir un troubadour susceptible de faire d'elle le sujet de ses compositions."

Razo de RgBarb. 421, 2, chans. P: [19] se .C. dompnas et .C. chavaliers, qe s'amesson per amor, *anassen* clamar merce a la dompna de Ricchautz. "Si cent dames et cent chevaliers, s'aimant d'amour, allaient supplier la dame de Rigaut."

Razo de PeVid. 364, 16, chans. P: [7] ... et q'el degues far una chanson, qe ill portassen en Aragon. "Et qu'il devait composer une chanson, qu'ils apporteraient en Aragon."

Razo de BtBorn 80, 31, chans. F: [17] per volontat qu'el ac que ill rei tornassen a la guerra. "Souhaitant voir les rois refaire la guerre."

atoul. Brunel, *Chartes* 343 (Toulousain, vers 1200), 1: E dis Peire d'Auriag a·n Ramon Duran que·l *prestas* .L. sol. tolsas. "Et Peire d'Auriac dit à Raimon Duran de lui prêter cinquante sous de Toulouse." – 16: e can le froment me *presta*, valia le cartos .vi. sol. "Et quand il me prêta le froment, le quart [mesure pour les grains] valait six sous."

Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse (XII° s., éd. Douais 1887), p. 383: autorga. Guillaume de la Barre par Arnaut Vidal de Castelnaudary, trois occurrences à la rime en -á v. 1737: davan lo senhor *crida*. "Il sécria devant le seigneur." – v. 3782: Et la comtessa li *sona*. "Et la comtesse l'appela." – v. 4228: Ab tant lo senescalc *leva*. "Alors le sénéchal se leva."

agév. Brunel, *Chartes* 13 (Gévaudan, 1109), 53: ... que ... et en toz logs et en totas corz l'en apelleson ell'en *avogassun* de tracion. "... qu'ils pourraient le citer en justice en tous lieux et devant toutes les cours et pourraient l'accuser de trahison."

anîm. Jaufre, ms. A (Brunel 1935, n° 161: «Ecrit au XIVe s. vers Nîmes»), v. 96: lu bun rei corona sa testa | et anec ausir al mustier | la missa. "Le bon roi mit la couronne sur sa tête et alla entendre la messe à l'église." – v. 5027: can l'ac mort, | dona ab aqest de la guerra. "Quand il l'eut tué, il continua la guerre avec cet autre." – v. 3516: e·ns fes covenir | qe·l laisasem asatz dormir. "Et il nous fit promettre de le laisser beaucoup dormir."

Traduction du *Merlin en prose* (éd. Chabaneau, dans *RLaR* 22 [1882]), p. 107, l. 13: Et Ulfins venc al rei, si li *comta* tot quan Ygerna li ac dig. "Et Ulfin se rendit auprès du roi et lui raconta tout ce qu'Ygerne lui avait dit." – p. 107, l. 22: E·l reis en fo molt alegres, e *dreissa* la testa, si dis. "Et le roi en fut fort réjoui, il dressa la tête et dit." etc.

aprov. Guilhem de l'Olivier d'Arles 246, 56, chans. R, v. 4: cant nos mandet c'amassem ses fadia | nostre pruesme. "Quand [Dieu] nous ordonna d'aimer sans tromperie notre prochain."

Vie de sainte Enimie par Bertran de Marseille, v. 1772: Lo bos homs, cant venc l'endema, | La visïo si *perpessa*. "Le saint homme, le lendemain, réfléchit à la vision."

En ce qui concerne les biographies des troubadours, le problème nous paraît avoir été mal posé par Boutière (1964), qui s'est limité à la 3° pers. du sg. de l'indicatif parfait et s'est contenté de l'identifier comme un vénétisme. Comme le montrent les attestations ci-dessus, il convient d'élargir la réflexion à l'ensemble des formes en a se rattachant au système du parfait. Dans cette perspective large, il ne paraît plus possible de considérer comme des vénétismes la désinence -aron de 3° pers. du pl. de l'indicatif parfait, ainsi qu'au subjonctif plus-que-parfait 3 sg. -as et 3 pl. -assen: même si les désinences italiennes respectives (-arono; -asse et -assero à côté de -asseno) ne sont guère éloignées des variantes provençales, on observera que les dialectes vénètes ont plutôt tendance à former au parfait une 3° pers. du pl. en -ono (type andono pour andarono).

À notre avis, les formes de parfait en a pouvaient fort bien figurer dans la collection de biographies rédigées par Uc de Saint-Circ. Elles ont été systématiquement éliminées de l'exemplaire dont dérivent les chan-

sonniers B-A-A'(24), alors que Bernart Amoros (a)(25), les copistes de la tradition languedocienne R-E-b-p, ainsi que le copiste catalan de Sg, les ont laissé subsister en densité plus ou moins forte. L'on ne sera guère surpris de constater que c'est sous la plume des copistes du Nord de l'Italie (à commencer par celui du chansonnier P, mais aussi chez ceux de la famille vénète IK-F-m et N²-H) que les formes de parfait en a sont les plus nombreuses, et ce pour deux raisons: d'une part, les copistes italiens devaient être moins tentés d'intervenir sur un texte en prose que les copistes provençaux, et d'autre part, ceux qui ont travaillé en Vénétie trouvaient tout naturellement, pour la 3e pers. du sg. de l'indicatif parfait, une correspondance dans leur propre parler. C'est sans doute ce qui explique que, dans la vida de Gausbert de Poicibot donnée ci-dessus à titre d'échantillon, les manuscrits jumeaux IK qui dérivent d'un même exemplaire n'aient pas toujours ensemble la forme en -a: enamoret I contre enamora K, menet K contre mena I; dans ces seuls cas, on pourra parler de vénétismes, qui sont venus enrichir un trait morphologique trouvant peut-être sa source dans le Midi de la France.

4. Les 3es pers. du pl. sans -r- dans les parfaits forts

Un autre trait linguistique, qui ne saurait en aucun cas être attribué aux copistes italiens, devait caractériser les biographies composées par Uc de Saint-Circ: les 3es pers. du pl. sans -r- dans les parfaits forts. Il s'agit d'un phénomène morphologique simple à comprendre: dans les parfaits remontant aussi bien à -sī qu'à -Uī, certains locuteurs ont été gênés par la présence d'un -r- dans la désinence de 3e pers. du pl., d'autant plus que cette liquide pouvait entraîner le maintien exceptionnel de la pénultième atone dans les parfaits sigmatiques (* $m\acute{e}sro[n] > m\acute{e}iro[n]$ ou $mes\grave{e}ro[n]$, *dissro[n] > dissèro[n]). Afin de régulariser l'opposition entre 3e pers. du pl. et 3e pers. du sg., sur le modèle de l'indicatif présent on en vient à supprimer la liquide embarrassante: si 3 sg. met s'oppose à 3 pl. met-o(n) au présent, il est naturel que 3 sg. mes s'oppose à 3 pl. mes-o(n) au parfait; de même, si 3 sg. ve(n) se distingue de 3 pl. ven-o(n), il semble normal que 3 sg. venc se différencie de 3 pl. veng-o(n) plutôt que veng-ro(n). Accessoirement, l'accent a pu se déplacer sur la désinence et transformer ainsi tout le pluriel en une série de formes faibles, comme l'attestent

⁽²⁴⁾ Le parfait en a n'est pas attesté en Auvergne.

⁽²⁵⁾ Qui affirme, dans la notice placée en tête de son chansonnier, être intervenu le moins possible de peur de déteriorer sa copie (*per paor q'ieu non peiures l'obra*).

certains accents dans les chartes ou les rimes de la Chanson de la Guerre de Navarre.

Ce phénomène, qui n'est pas sans rappeler celui affectant les parfaits sigmatiques de l'ancien picard (type *misent* pour *misdrent*, cf. Gossen 1976², 135), est attesté dans une zone quasi continue du domaine d'oc.

alim. *Traduction de l'Evangile de Jean*, XV, 25: Que de grath me *aguen* en odi. "Car sans raison ils me haïrent." – XVI, 3: E faran aquestas chausas car no *conoguen* lo Paer ni me. "Et ils feront ces choses pour n'avoir pas reconnu le Père ni moi-même." – XVII, 7-8: Aora *conoguen* que totas las chausas que tu me donist sun de te; car las paraulas que tu me donist donei a euz, e ill *receuben*, e *conoguen* veramen que de te issii ... "Maintenant ils ont reconnu que toutes les choses que tu m'as données viennent de toi; car les paroles que tu m'as données, je les leur ai données, et ils les ont accueillies, et ils ont vraiment reconnu que je suis sorti de toi." – XVII, 25: Paer jusz, lo munz no te conog; mas eu te conoguii, e aquist *conoguen* que tu me tramesist. "Père juste, le monde ne t'a pas connu; mais moi je t'ai connu, et ceux-ci ont reconnu que tu m'as envoyé." Giraut de Borneil (région d'Exideuil, dép. Charente)⁽²⁶⁾ 242, 46; v. 7: *Plaisson* (<

Giraut de Borneil (région d'Exideuil, dép. Charente)⁽²⁶⁾ 242, 46; v. 7: *Plaisson* (< PLANXĚRUNT, chans. DN, *plainhson* IK, plangion AB, planhion CR, plagnen a, plaigon MQ) en un tropel | Tres tosas ... "Trois jeunes filles se lamentaient ensemble."

aquerc. *Razo* de PeVid. 364, 16, chans. N²-P: [5] E *venguen* (vengro R, vengron E-b) con lui. "Et vinrent avec lui."

Vida du MoMont., chans. IK: [5] E·ill cavallier e·ill baron si·l *traissen* (traisseron[t] BA, traiseron E, traysero R, trasseron P) de la morgia. "Et les chevaliers et les barons le tirèrent du couvent."

Razo de RmMir. 406, 12, chans. P: [1] Cant ... li Franceis aguen (agro R, agron E) Sain Gili. "Quand les Français eurent Saint-Gilles."

Vida d'Albertet, chans. IK: [2] Et Albertez si fez assatz de cansos, que aguen (agron AA') bons sons. "Et Albertet fit beaucoup de chansons, qui avaient de bonnes mélodies."

Vida de JfRudel, chans. IK-N²: [2] per lo ben q'en auzi dire als pelegrins que venguen (vengron BA) d'Antiocha. "Pour le bien qu'il en entendit dire aux pèlerins qui venaient d'Antioche."

Vida de GlSDid., chans. IK-P: [6] Mot aguen (agron E-Sg, aviant B, avion A, avien a) gran alegreza. "Ils connurent une très grande joie."

Vida d'UcSCirc, chans. K-N²: [3] E volgon (volgron I) lo far clerc. "Et ils voulurent faire de lui un clerc."

Razo de RgBarb. 421, 2, chans. P: [15] Et pois las bonas dompnas e·ill cavalier ... si ve‹n›gen lau on Ricchautz era recluz. "Et puis les dames de mérite et les chevaliers ... vinrent à l'endroit où Rigaut était reclus." – [17] Et la‹s› domp-

⁽²⁶⁾ Nous adoptons la localisation proposée par Chambon (1980), car nous la trouvons pertinente.

nas e·l cavalier s'en venguen a la domna. "Et les dames et les chevaliers vinrent auprès de la dame."

Vida de Perdigon, chans. R: [4] tug silh que remazon (remazeron E) vieu. "Tous ceux qui restèrent en vie."

Razo de GlBal. 208, 1, chans. H: [45] E casegon (< lat. vulg. *CADĒVUĚRUNT) li amdui als pes. "Et tous deux tombèrent à ses pieds."

Razo de LfCig. 282, 14, chans. P: [17] et aguen gran question ensems. "Et ils eurent une grande querelle entre eux."

Vida de Blacatz, chans. IK: [4] e li enemic lo tensen plus. "Et les ennemis le redoutèrent davantage."

Vida de PeValeira, chans. IK: [3] Sei cantar non *aguen* gran valor. "Ses chants n'eurent pas grande valeur."

Vida de BtBorn, chans. IK-m [= fragment de La Haye]: [6] E s'il *aguen* (agron F, avion A, avian B) patz ni treva. "Et s'ils avaient paix ou trêve."

Vida de GlBerg., chans. IK: [5] Longa saison lo mantenguen (mantengront A) siei paren e siei amic. "Pendant longtemps ses amis et ses parents le soutinrent."

Vida de GlFig., chans. IK: [2] E quant li Frances aguen (agron B) Tolosa. "Et quand les Français prirent Toulouse."

Razo du partimen entre Marie Vent. 295, 1 et Gui Ussel 194, 9, chans. H: [7] e si agon una tenson entre lor. "Et ils eurent un débat entre eux."

Dobelmann, Chartes 3 (Cahors, 1224), 3: vendero e assolso. "Ils vendirent et cédèrent." – 4: receubo la venda. "Ils reçurent la vente." – 9-10: se tengo per be pagadas e reconogo. "Elles se tinrent pour bien payées et reconnurent." – 24: e volgo e preguero. "Et elles voulurent et prièrent." – 4 (Cahors, 1236), 5: e promeso fermament. "Et ils promirent fermement." – 17: o oncas ago e tengo. "Ou [tout ce qu'] ils possédèrent et tinrent une fois." – 20: o oncas ago o aver dego. "Ou [tout ce qu'] ils possédèrent ou durent posséder une fois." – 37: senes tota retenguda ... que ... no i retengo ... ago e tengo lor per be pagatz. "Sans émettre la moindre réserve ... ils se considérèrent comme bien payés." – 45: e covengo e promeso fermament. "Et ils convinrent et promirent fermement." – 5 (Cahors, 1259), 4: venguo davant nos. "Ils vinrent devant nous." – 10: disho e cofessero davant nos. "Ils dirent et confessèrent devant nous." – 27: receubo ... davant nos. "Ils reçurent devant nous." – 43: volguo e autreiero e promezo. "Ils voulurent, octroyèrent et promirent." – 6 (Cahors, 1271), 13: disho e autregero. "Ils dirent et octroyèrent."

Brunel, *Chartes* 119 (Quercy: accord passé avec l'abbé de Moissac, 1170), 8: o ago ni o tengo. "Ils l'eurent et le tinrent." – 10: E conogo li pro ome e li jutge per dreg. "Et les prud'hommes et les juges reconnurent conforme au droit." – 244 (Moissac, 1190), 46: ... ab .IIII. sol. de caorcencs que n'ago. "Avec quatre sous de Cahors qu'ils en eurent." – 326 (Moissac, 1199), 2: ... prezo em pens. "Ils prirent en gage." – 6: e presteguo (< lat. vulg. *PRAESTĚTUĚRUNT) li .M.M. sol. de tolzas. "Et ils lui prêtèrent deux mille sous de Toulouse." – 333 (Moissac, 1200), 5: conoguo li jutgue. "Les juges reconnurent."

Brunel, Chartes 132 (Rouergue: concerne l'abbaye de Beaulieu, 1171), 12-14: Aquests .LV. sol. sobrescriuts ago Bernards de Murel e sei fil dels morgues de Belloc, si que s'en tengo per pagad entre deude que eil eisse lor devio e diners que ago de lor. "Ces cinquante-cinq sous susmentionnés, Bernard de Murel et ses fils les obtinrent des moines de Beaulieu, si bien qu'ils s'en tinrent pour payés entre la dette qu'eux-mêmes leur devaient et les deniers qu'ils reçurent d'eux."

Daurel et Beton, v. 1292: .x. ne remado pel lo castel garar. "Il en resta dix pour surveiller le château." (27)

Chanson de la Croisade Albigeoise I par Guillaume de Tudèle (qui a travaillé à Montauban), 49, 10-11: Les ne traiso per forsa, ans que venga la granha, | E-i arson mant eretge ... "Ils les en firent sortir de force, avant la moisson, et y brûlèrent maint hérétique." – 56, 31: Lai tengon Pentecosta ... "Là ils passèrent la Pentecôte." – 69, 22-23: Qui agues cels vilas pendutz coma layron | Que los crozatz aucizon, a mi sabria bon, | Ni-ls tolgon lor aver. "Si l'on avait pendu comme des voleurs ces vilains qui tuèrent les croisés et les dépouillèrent de leur richesse, cela m'aurait plu." – 70, 14: Li baro de la ost, cant no-ls pogon trober ... "Quand les barons de l'armée ne purent les trouver." – 74, 3: E cant o agon fait ... "Et quand ils eurent fait cela." – 78, 13: Son caval e sas armas n'agon e son conrei. "Ils en eurent son cheval, ses armes et son équipement." – 113, 9: Mas totz los raubè om e si remazo nut. "Mais on les dépouilla tous et ils restèrent nus." – etc.

atoul. Brunel, Chartes 214 et 215 (Toulousain, 1185), 1: ... vengo ad acorder ab ... "Ils parvinrent à un accord avec ..." – 217 (Toulousain, 1185), 5: ... ab .xl. sol. mergoires que n'agó. "Avec quarante sous de Melgueil qu'ils en eurent." – 300 (Toulousain, 1196), 17: ... meso·l ne en tenedo. "Ils l'en mirent en possession." – 309 (Toulousain, 1197), 14: aisi co mels afranquir ho pogo. "Au mieux qu'ils purent l'affranchir." – 525 (Toulousain, 1197), 1: ... solso ... "Ils cédèrent." – 5: ... ni i-retengo. "Ni y retinrent." – 327 (Toulousain, 1200), 2: ... meso hem pens. "Ils mirent en gage." – 330 (Toulousain, 1200), 4-5: ... reconoguo et disso. "Ils reconnurent et dirent."

Chanson de la Croisade Albigeoise II par un continuateur toulousain anonyme, 138, 12: E cant agon manjat ... "Et quand ils eurent mangé." – 143, 37: Don li comte remazo ab coratges felos. "C'est pourquoi les comtes restèrent d'humeur chagrine." – 173, 10-11: ... en tal maneira que non pogon ichir; | E-l coms de Montfort crida, si que-l pogon auzir. "... de telle manière qu'ils ne purent sortir; mais le comte de Montfort cria, si bien qu'ils purent l'entendre." – 173, 17: Mas anc nulh de la vila non poguo cosseguir. "Mais ils ne purent atteindre aucun de ceux de la ville." – 204, 92: ... Can lo rei Saladi se conogon de latz. "Quand ils reconnurent le roi Saladin à côté d'eux." – etc.

⁽²⁷⁾ Paul Meyer, dans son édition (1880, 43), corrige à tort la leçon du ms. en remano, car le copiste connaît l'hésitation entre d et z pour noter [z] (cf. adesmar 368 en face d'Azemar 99, 1157, etc., d'où par combinaison adzaut 1610), ce qui a pu entraîner une fausse régression (type razo/rado, fezes/fedes). Chabaneau, de son côté, dans son compte rendu de la RLaR 20 (1881), p. 248, voit dans cette forme un gasconisme (ar)remader pour remaner.

Chanson de la Guerre de Navarre par Guilhem Anelier (originaire de Toulouse), v. 1467: E venguo·l a l'encontre caver et efanço, | E dedintz Pampalona, tantost com lo saubó ... "Chevaliers et gentilshommes vinrent à sa rencontre, et dans Pampelune, aussitôt qu'ils le surent, ..." – v. 3214: Mes se el camp ab els, sy que le conegó; | E·ls omes d'ams les borx denant el se mezó | E disso·l ... "Il se mit au champ avec eux, de sorte qu'ils le reconnurent, et les hommes des deux bourgs se mirent devant lui et lui dirent." – v. 1581: Ez audi qu'el n'i ágo. "Et j'ai entendu dire qu'ils en eurent." – etc.

Révélation des peines de l'enfer (chans. R; Appel 19306, n° 117, l. 27): ... aquels son fornicadors et otracujadors, que non prezon penitencia. "Ce sont des fornicateurs et des outrecuidants qui n'ont pas fait pénitence."

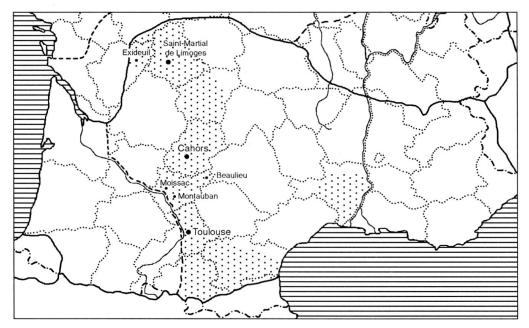
alang. Chanson de sainte Foi, v. 434: Traissun lo corps per gran gentura. "Ils tirèrent le corps [de la sépulture] par grande habileté."

Traduction du *Merlin en prose* (éd. Chabaneau, dans *RLaR* 22 [1882]), p. 110, l. 5 et 8: Et ilh (li) *dieisson*. "Et ils (lui) dirent." – p. 115, l. 14: si las legi, e *dieisson* aquestas letras. "Et il lut ces lettres, qui disaient ..."

Nos attestations permettent d'élargir sensiblement (voir carte 3) la zone définie par Brunel (1926, XLV) pour les documents administratifs: «A la trois. pers. plur., la chute de r dans des formes de parfait latin en -si et -ui (meso, disso, ago, tengo, etc.) ne se remarque que dans les textes des environs de Toulouse, de Moissac et de l'ouest du Rouergue (chartes de Beaulieu).» Et dans le supplément (Brunel 1952, XV): «Pour les parfaits forts, les terminaisons des trois. pers. plur. sans -r- (solso, retengo) attestent un fait connu de la région toulousaine.» Avec les textes littéraires, au Toulousain et au Bas-Quercy s'ajoutent le Haut-Quercy et le Limousin, ainsi que le Languedoc méridional (si la Chanson de sainte Foi provient bien de cette région) et oriental.

Pour revenir aux biographies des troubadours, les formes de parfaits forts sans -r- se perçoivent aussi bien dans la famille italienne IK-m et N²-H-P que dans le chansonnier R; le copiste toulousain de ce dernier manuscrit était le seul du Midi de la France à partager une particularité linguistique qui devait figurer dans les biographies d'Uc de Saint-Circ (le remazon de la vie de Perdigon trouvant un écho dans le prezon de la Révélation des peines de l'enfer).

En outre, il est intéressant d'observer que le *Donatz proensals* (éd. Marshall 1969, l. 571) donne pour le parfait de *dire* au pluriel: *dissem, dissez, dissen* vel *disson*. Non seulement on y observe l'alternance -en/-on admise comme générale à la 3e pers. du pl. (cf. l. 258-59), mais la forme sans -r- se présente comme normative pour les parfaits sigmatiques, alors que pour les parfaits à labio-vélaire la forme en -r- est conservée (cf. l. 569: *aguem, aguez, agren* vel *agron*). Quelle que soit la pertinence de



Carte 3 – Zone d'attestation des 3es pers. du pl. sans -rdans les parfaits forts

l'identification d'Uc Faidit avec Uc de Saint-Circ, cette position de compromis peut être rattachée au Quercy, qui entre, avec le Rouergue et l'Albigeois, dans l'aire des parlers centraux ayant servi de référence au grammairien.

Avant de mettre un terme à notre examen linguistique des biographies des troubadours, nous aimerions encore ajouter deux traits, qui ne relèvent plus de la morphologie, mais de la phonétique.

5. Les formes aphérétiques legre, legressa

L'adjectif *alegre* et le substantif correspondant *alegressa* connaissent souvent l'aphérèse de *a*- sous la plume des copistes italiens des chansonniers N², H et P:

Razo de GlCab. 213, 5, chans. P: [80] D'aiso ac R[aimon] gran legressa. "Raimon en fut fort réjoui." – [85] e soperon con gran legressa. "Et ils soupèrent avec grande allégresse." – [87] disnaron al castel con gran legressa. "Ils dînèrent au château avec grande allégresse."

Razo de GcFaid. 167, 43 et 59, chans. N²: [9] Ma dompna Maria si fo mout legra. "Madame Marie fut fort réjouie." – [20] Gauselms s'en anet ples de joi e cargatz de legressa. "Gaucelm s'en alla plein de joie et transporté d'allégresse." – [23] Gauselms si venc veser ma domna n'Audiarz con gran legressa. "Gaucelm vint voir madame Audiarde avec grande allégresse." – [26] qe no se degues alegrar si vos aviaz legressa. "(Il n'y a pas de dame) qui ne devrait se réjouir si vous éprouviez de la joie."

Razo de GcFaid. 167, 52, chans. P: [12] La dompna fo mout legra. "La dame fut fort réjouie."

Razo de GcFaid. 167, 33, chans. N²: [4] Ma domna Jordana visquet mout gaia e mout *legra*. "Madame Jourdaine vécut fort gaie et fort joyeuse." – [7-8] el s'en parti con gran *legressa*. Et en aqesta *legressa* ... "Il s'en alla avec grande allégresse. Mais dans cette allégresse ..."

Razo de PeVid. 364, 2, 36, 37 et 48, chans. N² - P: [26] Et el venc con gran legressa a Marseilla, e con gran legressa fo receubutz. "Et il vint à Marseille en grande allégresse, et en grande allégresse il fut reçu." – chans. H: [21] E ma dompna Al[as]ais lo receup con gran legressa. "Et madame Azalaïs le reçut avec grande joie."

Razo de GuiUssel 194, 2, chans. P: [8] Gui d'Usel fo mout legres. "Gui d'Ussel fut ravi."

Razo de RmMir. 406, 12, 15, 28 et 38, chans. H: [9] Qan Raimons de Miraval auzi q'ela lo volia tolre per marit, mout fo *liegres*. "Quand Raimon de Miraval entendit qu'elle voulait le prendre pour mari, il fut transporté de joie."

Razo de RmMir. 406, 4, 27 et 38, chans. P: [16] Miraval con gran legressa receup lo don de la Luba. "Miraval reçut avec grande allégresse le don de la Louve."

Razo de RmMir. 406, 8, 28 et 15, chans. P: [28] Dont Miravals fu molt *leigres* quant auz[i] q'ella lo volea per marit. "Miraval fut transporté de joie quand il entendit qu'elle le voulait pour mari." – [32] Guillelm Bremon, qant auzi la novella, fo mout *legres*. "Guillem Bremon, en apprenant la nouvelle, fut ravi." – [34] Miraval fo fort *legres*, e sa mollier plus. "Miraval fut très joyeux, et sa femme plus encore." – [45] Ez el fo lo plus *legres* hom del mon. "Et il fut l'homme le plus heureux au monde."

Razo de PoCap. 375, 14, 18 et 20, chans. P: [3] Et estan en aqest honor con ella et aqesta legressa. "Et étant avec elle en cet honneur et cette joie." – [9] Com gran leigressa ... ella visqet. "Elle vécut en grande allégresse." – [19] Et en Ponz de Capduol fo plus legres qe an[c] fos mas. "Et Pons de Chapteuil fut plus heureux que jamais."

Vida de GISDid., chans. P: [6] Mout agen gran legressa (larguessa IK) ensenbre toit trei. "Tous trois furent très heureux ensemble."

Razo de GISDid. 234, 7, chans. P: [10] E·l vescons fo mout leigres del vers. "Et le vicomte fut ravi du poème."

Razo de RbVaq. 392, 9, chans. P: [19] q'el ... deges ... star legre, si com el fazia denan. "Qu'il devait se réjouir, comme il le faisait auparavant."

Razo de GlBal. 208, 1, chans. H: [12] Don el ac legresa sobre totas las legressas q'el mais avia aüdas. "Il en éprouva une joie supérieure à toutes celles qu'il avait jamais éprouvées." – [13] Peire de Barjac dis qe anc mais per jois qe·l venges si legres no fo. "Peire de Barjac dit que jamais joie qu'il eût éprouvée ne l'avait rendu si joyeux." – [42] Et el fon lo plus legres hom del mon. "Et il fut l'homme le plus heureux au monde."

Razo de LfCigala 282, 14, chans. P: [16] D'aiqel plaig agron li dui frere legressa e tristessa: legressa del ben c'ausian dir d'el[s] ... "Ces propos causèrent aux deux frères joie et tristesse: joie, pour le bien qu'ils entendaient dire d'eux."

Avant d'interpréter ces formes aphérétiques, il est intéressant d'observer que le seul troubadour qui fasse apparaître dans ses poésies ce trait linguistique est précisément Uc de Saint-Circ. Dans la pièce *Chanzos qu'es leus per entendre* (*BdT.* 457, 8), conservée par les chansonniers T et a (et pour une strophe par f), on peut lire les vers suivants (v. 32-33, version de T car ces vers manquent au ms. a):

E tut li sieu dan (sieiu dans ms.) mi so (sons ms.) Legretatç mais ce (li ms.) miei pro (pros ms.). "Et tous ses revers sont pour moi des joies plus que mes propres avantages."

La forme aphérétique *legretatç* pour *alegretatz*⁽²⁸⁾ semble assurée par la mesure de l'heptasyllabe, mais en apparence seulement. En effet, la leçon du chansonnier T offre un vers hypermètre et le substantif *legretatç* ne peut être maintenu qu'en réduisant *li miei pros* à *miei pro*. Si l'on tient compte du parallélisme qui s'établit entre les syntagmes *tut li siei* (ou *sieu*) dan et *li miei pro*, l'on pourrait également soutenir que *legretatç* a été introduit par un copiste d'Italie septentrionale et qu'Uc de Saint-Circ avait peut-être écrit: *E tuit li siei dan mi so* | *Joias mais que li miei pro*. C'est pourquoi la mesure de l'heptasyllabe ne garantit pas absolument l'authenticité de *legretatç*.

Ce phénomène de l'aphérèse du a- est bien attesté dans les dialectes de l'Italie septentrionale, notamment en ancien vénète (voir LEI t. I, col. 1420 pour legro, liegre et col. 1429 pour legreza). Dans le Midi de la France, il se rencontre aussi, mais seulement en Gascogne: le FEW 24, 288 a n'a enregistré que la forme béarn. lègre provenant du Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes de Simin Palay (p. 610 c, qui donne aussi lègramén). La question se pose maintenant de savoir si l'on a affaire ici à un italianisme introduit par les copistes, ou si les formes avec aphérèse figuraient déjà dans les textes originaux d'Uc de Saint-Circ.

Pour ce qui est des biographies, on observera qu'à part une attestation dans la *vida* de Guillaume de Saint-Didier (où *larguessa* de IK semble résulter d'une mélecture de *legressa*), toutes les formes aphérétiques se présentent dans des *razos* et que seuls les copistes italiens des chansonniers N², H et P en ont gardé la trace. Il paraît donc plus vraisemblable d'y voir un indice lié à une tradition et d'admettre que ce trait linguistique devait figurer dans l'exemplaire des biographies dont dérivent

⁽²⁸⁾ Les éditeurs Jeanroy - Salverda de Grave (1913, 199) font le commentaire suivant: «Legretat est une forme bizarre et unique qui s'explique sans doute par une synérèse hardie de la voyelle initiale avec la voyelle finale de so.»

ces trois chansonniers, puisque les copistes des autres familles l'ignorent complètement.

Quant à la poésie lyrique, il n'est pas certain que la forme aphérétique soit due à Uc de Saint-Circ. Toutefois, si tel devait être le cas, on ne peut pas exclure le fait que le troubadour quercynois, qui a vécu une trentaine d'années dans la Marche trévisane, ait enrichi son parler natal en assimilant un vénétisme⁽²⁹⁾.

6. L'ouverture de ieu en iau

Nous examinerons encore un ultime point de phonétique, qui n'intéresse qu'indirectement les biographies des troubadours. Au cours du XIII^e s., on observe que la triphtongue *ieu* (issue aussi bien de la séquence È·U que de *iu* avec *e* anaptyctique, en position tonique ou non)⁽³⁰⁾ peut voir son élément central s'ouvrir en *a*. Camille Chabaneau⁽³¹⁾ donnait à ce phénomène l'extension suivante: «*Iau* pour *ieu* se rencontre sporadiquement dans des textes de l'Auvergne, de la Marche, du haut Limousin, du Toulousain, du pays de Foix. Mais c'est seulement dans des textes de la Provence que cette mutation a lieu communément.» Pour notre part, nous ajouterons à cette zone le Quercy, l'Albigeois, tout le Languedoc et le Gévaudan. Voici les attestations qui nous sont connues:

- aquerc. Chanson de la Croisade Albigeoise I par Guillaume de Tudèle (qui a travaillé à Montauban), 6, 6: qu'iau me met'en camin. "Afin que je me mette en route." 56, 8: Qu'iau cug. "Car je crois." 63, 13: E si iau vos solvia. "Et si je vous libérais."
 - 54, 24: En Peir' Rotgiers ni·ls siaus no·s dan nulh espavent. "Ni Pierre Roger ni les siens ne se laissent effrayer."
 - 47, 12: si Diaus me benaïa. "Dieu me bénisse!"
- aalb. Comptes consulaires d'Albi (éd. Vidal 1900), cf. Jeanroy, p. XCV: aliauramen, Donadiau, ciautat.
- alang. Chanson de la Croisade Albigeoise II par un continuateur toulousain anonyme, 165, 19: lo siaus cavals moreus. "Son cheval noir."

Prise de Jérusalem ou Vengeance du Sauveur (éd. Chabaneau, dans RLaR 33 [1889]), p. 40: el tenc .j. espiaut en la ma ..., e fer ne .j. ab l'espiaut per mieg lo ventre, si que l'espiaut li fes passar d'otra lo cors .ja. brassada, e tantost cazet

⁽²⁹⁾ C'était aussi l'opinion de Boutière (1967, 102).

⁽³⁰⁾ Giulio Bertoni (dans AM 25 [1913], p. 473, n. 2) a sans doute tort de supposer dans l'évolution de iu vers io un stade intermédiaire iau; le développement d'un e dans iu a dû être suivi d'un arrondissement (iu > ieu > iou), puis par allégement iou > io.

⁽³¹⁾ Dans RLaR 19 (1881), p. 234.

mortz. E·l cavalier tira l'espiaut ves si. "(Le chevalier) tenait un épieu dans la main ..., et il frappa un (Juif) en plein ventre avec l'épieu, si bien qu'il le lui fit ressortir de l'autre côté du corps de la distance d'une brasse, et aussitôt il s'effondra mort. Et le chevalier retira l'épieu vers lui."

Cartulaire des Guillems de Montpellier dit 'Mémorial des nobles' (éd. Montel, dans RLaR 6 [1874]), p. 61: (1204?) espaza de Peitaus. "épée de Poitiers."

agév. Documents linguistiques du Gévaudan (compte de la ville de Mende, 1361-62), cf. Brunel 1916, p. 259: siau.

aprov. *Jeu de sainte Agnès*, v. 178: lo fil de *Diau*. "le fils de Dieu." – v. 211: e vullas nostre *diau* onrar. "Et que tu veuilles honorer notre dieu." – etc.

v. 293: le *miaus Diaus*. "mon Dieu." – v. 313: ze *tiaus* dieus. "ton dieu." v. 916: *ia·us* diray. "je vous dirai."

Traduction du Psaume 108 (éd. Bartsch 1856, 71-75 et Chabaneau, dans RLaR 19 [1881], pp. 232-41), v. 15: Senher Diaus glorios. "Seigneur Dieu glorieux." – v. 85: lo miau cor. "mon cœur." – vv. 32, 35: los siaus e(n)fans. "ses enfants." – etc.

Si l'on tient compte de cette évolution et qu'on l'applique au nom de la ville de Poitiers Peit(i)eus < PICTĀVIS, l'on comprend aisément que des confusions aient pu s'établir avec le nom du comté de Poitou Peitaus < PICTĀVUS, comme cela se vérifie dans le Cartulaire de Montpellier. Une telle confusion ne pouvait aboutir qu'à une neutralisation de l'opposition entre les deux termes, qui devenaient ainsi interchangeables. Dans le cas des biographies des troubadours, on ne relève aucune occurrence de Peitau(s); c'est Peit(i)eu(s) qui sert à désigner à la fois la ville et le comté, si bien qu'il est parfois difficile de les distinguer. Voici les attestions pour le comté de Poitou (le plus souvent sans -s), dont quelques-unes pourraient être discutables:

aquerc. Vida d'UcSCirc, chans. BA-IK-N²-P: [8] Et estet lonc temps ab el en *Peitieu* (*Peitieus* BA, *Peitou* N², *Piteu* P) et en las soas encontradas. "Et il resta longtemps avec lui en Poitou et sur ses territoires."

Vida de JdBonel, chans. IK: [1] de la marqa de Peitieu. "De la marche de Poitou."

Vida de RnPons, chans. IK: [1] de la marqua de Peitieu (Peiteu K). "De la marche de Poitou."

Razo de BtBorn 80, 2, chans. IK-F: [4] tuit li baron de Peitieus (Piteu F) e de Lemozin en foron molt alegre. "Tous les barons de Poitou et de Limousin en furent très joyeux."

Razo de BtBorn 80, 31, chans. IK-F: [7] tot so que avia de sa mar (...) del comtat de *Peitieus* (*Piteus* F). "Tout ce qu'il possédait de ce côté de la mer (...) du comté de Poitou."

Razo de BtBorn 80, 33, chans. IK-F: [5] e tuit aquist eran gran baron de Peitieu (Peiteu F). "Et toutes ces personnes étaient de puissants barons de Poitou."

Razo de BtBornfils 81, 1, chans. IK-F: [2] E fon faitz reis d'Englaterra et ac lo regisme e·l ducat de Quitania e·l comtat de Peitieus (Piteu F). "Et il fut fait roi d'Angleterre, et posséda le royaume, le duché d'Aquitaine et le comté de Poitou." - [6] e meneron lo en Peitieu (Piteu F), e tolgron al rei Peitieus (Piteu F), traitz alcanz castels e borcs fortz que avia en Peitieus (Piteu F). "Et ils l'emmenèrent en Poitou et prirent au roi le Poitou, excepté quelques châteaux et bourgs fortifiés qu'il y possédait." - [11] el abandonet Peitieus (Piteu F) e tornet s'en en Normandia. "Il abandonna le Poitou et rentra en Normandie." - [14] E-ill baron de Peitieu (Piteu F) se reveleron e tolgron li tot Peitieu (Piteu F) trait La Rochella. "Et les barons de Poitou se révoltèrent et lui prirent tout le Poitou, excepté La Rochelle." - [16] et det li en garda tota la terra qu'el non avia perduda de Peitieus (Piteu F) e de Gascoingna. "Et il lui donna en garde toute la terre qu'il n'avait pas perdue en Poitou et en Gascogne." - [17] e tolc lor tot Peitieu e tota Gascoingna. "Et il leur prit tout le Poitou et toute la Gascogne." - [19] tota la genz de Quitania e del comtat de Peitieus (Piteu F). "Tous les gens d'Aquitaine et du comté de Poitou."

Vida de SavMaul., chans. IK: [1] Savarics de Mauleon si fo uns rics baros de Peitieu. "Savaric de Mauléon fut un puissant baron de Poitou."

Razo de SavMaul. 432, 3, chans. R: [4] e mantas ves fes lo venir de *Peytieus* en Gascuenha per mar e per terra. "Et maintes fois elle le fit venir de Poitou (Poitiers?) en Gascogne par mer et par terre."

Échange de *coblas* entre BnArnArm. 54, 1 et Lombarda 288, 1, chans. H: v. 10 Segner Jordan, se vos lais Alamagna, | Fransa e *Piteus*, Normandia e Bertagna, ... "Seigneur Jourdain, si je vous laisse Allemagne, Ile-de-France et Poitou, Normandie et Bretagne, ..."

Quant aux attestations de *Peitieus* (toujours avec -s) pour la ville de Poitiers, elles sont moins nombreuses; en voici quelques-unes:

aquerc. Vida de GlPoit., chans. IK: [1] Lo coms de Peitieus (Peiteus K). "Le comte de Poitiers."

Vida de BtBorn, chans. BA-IK-F-m: [2] tant quant fo coms de Peitieus (Peiteus B-m, Piteus F). "Aussi longtemps qu'il fut comte de Poitiers."

Razo de BtBorn 80, 37, chans. IK-F: [5] aquella que refudava Peiteus – so era En Richartz qu'era coms de Peitieus (Peiteus K, Piteu F). "Celle qui repoussait Poitiers – c'est-à-dire Richard, qui était comte de Poitiers."

Razo de SavMaul. 432, 3, chans. R: [8] e tornet s'en a Peytieus. "Et il s'en retourna à Poitiers."

Il paraît difficile d'attribuer cette confusion aux copistes, qui sont pour la plupart italiens. Avec plus de vraisemblance, on peut supposer que ce trait linguistique figurait déjà dans les biographies composées par Uc de Saint-Circ, dont il constitue une signature supplémentaire. Nous étions parti d'une recherche en archéologie pronominale, qui nous a conduit vers deux questions de morphologie verbale, pour terminer sur deux points de phonétique, avec au centre de nos préoccupations les biographies des troubadours. Il est temps de faire le bilan de notre parcours.

Si les résultats de notre analyse sont corrects, la langue des biographies des troubadours composées par Uc de Saint-Circ devait comporter au moins deux caractéristiques morphologiques: des formes toniques de possessifs masculins en sos - son - [son] - sos au lieu de sieus - sieu - sieu - sieus et des 3es pers. du pl. sans -r- dans les parfaits forts, ainsi qu'un trait phonétique: l'utilisation de Peiteus pour désigner aussi bien Poitiers que le Poitou. Un doute subsiste pour les formes de parfait faible en a au lieu de è, car elles sont partagées par certains dialectes du Midi de la France et du Nord de l'Italie. Quant à l'aphérèse du a- dans legre et legressa, elle se présente plutôt comme un italianisme limité à un groupe de manuscrits (les chansonniers N²-H et P).

Il va sans dire que nous sommes loin d'avoir épuisé la richesse linguistique du corpus des biographies des troubadours. Les quelques traits étudiés ici vont cependant nous aider à mieux comprendre la genèse et la tradition complexe de ces textes narratifs. Ils pourront nous servir en outre pour regrouper ceux d'entre eux qui sont sortis de la plume d'Uc de Saint-Circ.

Université de Lausanne

François ZUFFEREY

Références bibliographiques

- Appel, Carl, 1930⁶. Provenzalische Chrestomathie mit Abriss der Formenlehre und Glossar, Leipzig, Reisland.
- Bartsch, Karl, 1856. Denkmäler der provenzalischen Litteratur, Stuttgart, (Bibliothek des litterarischen Vereins in Stuttgart, XXXIX).
- Boutière, Jean, 1964. «Les 3e personnes du singulier en a des parfaits de 1re conjugaison dans les «biographies» des troubadours», RLiR 28, 1-11.
- Boutière, Jean, 1967. «Les italianismes dans les «biographies» des troubadours. Les emprunts au vocabulaire», in: Mélanges de littérature comparée et de philologie offerts à Mieczysław Brahmer, Varsovie, 93-107.
- Boutière, Jean / Schutz, Alexander Herman, 1973². Biographies des troubadours. Textes provençaux des XIII^e et XIV^e siècles, Paris, Nizet.
- Brunel, Clovis. 1916. «Documents linguistiques du Gévaudan», *BECh* 77, 5-57 et 241-285.

- Brunel, Clovis, 1926. Les plus anciennes chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au XIII^e siècle publiées avec une étude morphologique, Paris, Picard. Supplément: Paris, 1952. Dans la liste des attestations, l'ouvrage est cité: Brunel, *Chartes*.
- Brunel, Clovis, 1935. Bibliographie des manuscrits littéraires en ancien provençal, Paris, Droz.
- Chambon, Jean-Pierre, 1980. «Sur le lieu de naissance de Guiraut de Bornelh», R 101, 514-517.
- de Combarieu du Grès, Micheline / Gouiran, Gérard, 1993. La chanson de Girart de Roussillon, traduction, présentation et notes, Paris, Le Livre de Poche (Coll. Lettres gothiques).
- Dobelmann, Suzanne, 1944. *La langue de Cahors des origines à la fin du XVIe siècle*, Toulouse, Privat / Paris, Didier. Dans la liste des attestations, les documents publiés p. 107-184 sont cités: Dobelmann, *Chartes*.
- Douais, Célestin, 1887. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse (844-1200), Paris, Picard.
- Gérard, Pierre / Gérard, Thérèse, 1999. Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse, Toulouse, Amis des archives de la Haute-Garonne, 2 t. en 4 vol.
- Germain, Alexandre, 1884-86. Liber instrumentorum memorialium: cartulaire des Guillems de Montpellier, Montpellier, Martel. Avec une introduction de Camille Chabaneau.
- Gossen, Charles Théodore, 1976². Grammaire de l'ancien picard, Paris, Klincksieck.
- Hackett, Winifred Mary, 1953-55. *Girart de Roussillon, chanson de geste*, Paris, Picard, 3 vol.
- Hackett, Winifred Mary, 1970. La langue de Girart de Roussillon, Genève, Droz.
- Jeanroy, Alfred / Salverda de Grave, Jean-Jacques, 1913. *Poésies de Uc de Saint-Circ*, Toulouse, Privat.
- Marshall, John Henry, 1969. *The* Donatz proensals of *Uc Faidit*, London, Oxford University Press.
- Marshall, John Henry, 1972. The Razos de trobar of Raimon Vidal and associated texts, London, Oxford University Press.
- Meyer, Paul, 1880. Daurel et Beton, chanson de geste provençale, Paris, Didot.
- Montel, Achille, 1873-74. «Le Mémorial des Nobles», RLaR 4 (1873), 481-501; 5 (1874), 40-79 et 237-273; 6 (1874), 39-67. Première édition (partielle) du Cartulaire des Guillems de Montpellier, dont le manuscrit s'intitule Liber instrumentorum memorialium; cf. l'édition d'Alexandre Germain.
- Pfister, Max, 1970. Lexikalische Untersuchungen zu Girart de Roussillon, Tübingen, Niemeyer.
- Skårup, Povl, 1997. Morphologie élémentaire de l'ancien occitan, Copenhague, Museum Tusculanum Press.
- Vidal, Auguste, 1900. *Comptes consulaires d'Albi (1359-1360)*, Toulouse, Privat. Avec une étude linguistique d'Alfred Jeanroy.

- Wehr, Barbara, 1992. « Anc. occ. Bernartz de Ventadorn si fo de Limozin: encore un italianisme dans les biographies des troubadours », in: [Actes du] IIIe Congrès international de l'Association internationale d'études occitanes Montpellier, 20-26 août 1990, t. III, Montpellier, 1185-1199.
- Wunderli, Peter, 1969. La plus ancienne traduction (XII^e s.) des chapitres XIII à XVII de l'Evangile de saint Jean, Paris, Klincksieck.
- Zufferey, François, 1994. «Un aspect méconnu de la métaphonie en ancien provençal», in: Mélanges de philologie et de littérature médiévales offerts à Michel Burger, Genève, Droz, 51-65.